

# fenêtres s/ cours

14 janvier 2022  
Numéro 479

Le journal du SNUipp-FSU

actu Covid

## Mon école va craquer

**EN GRÈVE JEUDI 13 JANVIER  
POUR UNE ÉCOLE SÉCURE SOUS OMICRON**



mgen

GRUPE vyv

POUR SON AUTHENTICITÉ

J'AI  
CHOISI  
MGEN

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Perrine Laffont a choisi MGEN pour son engagement à protéger la santé des personnes en toutes circonstances. Authentiquement mutualiste, MGEN rend accessibles les meilleurs soins à tous. Rejoignez-là.

**PERRINE LAFFONT**  
CHAMPIONNE OLYMPIQUE DE SKI  
DE BOSSES & 4 FOIS VICTORIEUSE  
DE LA COUPE DU MONDE.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fila, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3 square Max Hymans -75748 PARIS CEDEX 15.



© Millerand/NAJA

12  
dossier

## Évaluation : si on changeait l'attendu ?

Alors que les dispositifs officiels d'évaluation des élèves tendent à renforcer les inégalités scolaires, d'autres approches existent.

5  
l'enfant

Santé mentale : le cri d'alerte

6  
actu

Mon école va craquer 8/ Préau prend l'eau / Carte scolaire 2022 : des moyens en trompe l'œil / Marseille, l'école de demain ? / AESH : la lutte continue

10  
grand angle

Toulouse mix(t)e les collèges



© Millerand/NAJA

21  
métier&pratiques

22/ Natation : sortir la tête de l'eau 24/ Santé des enseignant-es: avis de dégradation 25/ ITW Éric Debarbieux: le harcèlement scolaire 26/ Dis-moi tout, marionnettiste ! 29/ Portrait : vivre et enseigner ailleurs

30  
lire/sortir!

Bonne année au cycle 3!

34  
interview

Jean-Paul Delahaye « Les enfants de milieu populaire ne sont pas rien »

32  
société

Nucléaire : c'est par où la sortie ? / Le spectre de l'inflation plane sur 2022 / Inégalités mondiales : les grands écarts / Interview Véronique Thivolle, membre du collectif Jamais sans toit

**FENÊTRES SUR COURS** N° 479 du 14 janvier 2022 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:** Régis Metzger **RÉDACTION:** Lilia Ben Hamouda, Mathilde Blanchard, Franck Brock, Guislaine David, Jean-Philippe Gadier, Pierre Garnier, Arnaud Malaisé, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémar, Nelly Rizzo, Virginie Solunto **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJA Presse / direction éditoriale: Julie Matas, graphique: Susanna Shannon **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ:** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO:** 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



éditorial

## Mépris et mensonges : ne pas se laisser faire

Trois jours après la rentrée, au moment où sont écrites ces lignes, la majorité des enseignant-es et AESH n'a toujours pas reçu officiellement les consignes ministérielles concernant la gestion de la pandémie !

Dans une sorte de privatisation de la parole officielle du ministre de l'Éducation nationale envers ses agents et agentes, c'est une nouvelle fois par une interview (en accès payant!) dans « Le Parisien » que les enseignant-es auront eu confirmation que le ministre s'obstine à nier la réalité épidémique dans les écoles. Dans la droite ligne du credo ministériel de maintien des écoles ouvertes à tout prix, les mesures annoncées constituent en réalité un allègement dangereux et une usine à gaz ingérable pour les équipes enseignantes comme pour les parents d'élèves. Face aux mensonges du ministre, les témoignages affluent et la colère gronde dans les écoles.

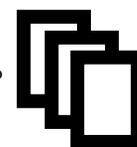
Le mépris affiché dans la gestion de la crise par Jean-Michel Blanquer envers celles et ceux qui tiennent l'école à bout de bras, est dans la même veine que les mensonges énoncés au sujet de la revalorisation de la profession. Au moment où les prix de biens essentiels augmentent fortement et où même le président du MEDEF parle d'augmenter les salaires dans le privé, le gouvernement s'obstine dans le gel du point d'indice des fonctionnaires, pourtant nombreux à être en première ligne dans la gestion de la pandémie. Une augmentation générale des salaires dans la fonction publique s'impose. Tant pour les salaires que pour obtenir une école sécurisée sous Covid, ne nous laissons pas faire et mettons-nous en grève en janvier.

**NICOLAS WALLET**



© Millerand/NAJA  
**LA COLÈRE GRONDE DANS LES ÉCOLES**

Joint à ce numéro un supplément retraités.



# Revaloriser les salaires de **tous-tes** les enseignant·es



Prendre soin de l'école publique, c'est bâtir une société durable.



## Santé mentale : le cri d'alerte

Dans le rapport « Santé mentale des enfants : le droit au bien-être », la Défenseure des droits Claire Hédon brosse un portrait inquiétant de l'état de la santé mentale des enfants en France. « La santé mentale des enfants, véritable enjeu de société pour nos enfants aujourd'hui comme pour les adultes qu'ils seront demain, mérite mieux que des approches fragmentaires et une approche strictement sanitaire, affirme-t-elle.

Il est temps de l'appréhender dans sa globalité, en lien avec la santé physique et avec l'environnement dans lequel évolue l'enfant. Cela suppose de développer les espaces d'écoute et d'attention à l'expression des enfants, dans tous les lieux qui composent leur quotidien et en particulier à l'école ».

**MANQUE DE MOYENS**  
S'appuyant sur près de trois mille saisines, Claire Hédon et son équipe

pointent le manque de professionnels du soin et de structures adaptées : psychologues scolaires, médecins et infirmier·es scolaires, listes d'attente de plusieurs mois, voire d'années, pour avoir un suivi en centre médico-éducatif ou centre médico-psycho-pédagogique ou encore manque de places en médico-psychiatrie. Mais ce n'est pas tout, outre le

**“UNE PRESSION SCOLAIRE QUI FAVORISERAIT L'ANXIÉTÉ, VOIRE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE PHOBIE SCOLAIRE OU DE DÉPRESSIONS”**

manque de moyens, le rapport dénonce également « la difficulté pour les professionnels, au-delà de leur spécialité propre, d'avoir une approche globale de la situation d'un enfant, notamment du fait d'un manque de coordination de leur action ».

**UNE ÉCOLE DE LA PERFORMANCE**  
Du côté de l'école, le rapport n'est pas plus tendre. De nombreuses saisines évoquent « des violences ordinaires en lien avec la culture de la performance et de la discipline dans des méthodes d'enseignement rigides, voire archaïques... ».

L'école ferait ainsi ressentir « une pression scolaire » qui favoriserait « l'anxiété, voire le développement d'une phobie scolaire ou de dépressions » chez les enfants. La Défenseure des droits alerte sur « l'impact durable que peuvent avoir les souffrances vécues à l'école, qu'elles soient causées par du harcèlement, des difficultés ou des pressions scolaires ». Permettre « un environnement scolaire favorable au bien-être des enfants » passe aussi par une prise en compte du mal-être des enseignants, « et plus globalement des personnels de l'Éducation nationale ». Vingt-neuf préconisations sont formulées dans ce rapport afin de permettre d'agir pour le bien-être et la santé mentale des enfants.

LILIA BEN HAMOUDA



© Millerand/NAJA

# Mon école va craquer

« La doctrine » ministérielle d'une école ouverte coûte que coûte est plus politique que sanitaire et repose sur les personnels qui tiennent contre vents et marées.



©Millerand/NAJA

Face aux vagues épidémiques successives, les enseignant-es tiennent la barre avec engagement, mais jusqu'à quand ? Malgré la déferlante Omicron, un taux de contamination chez les 6-10 ans battant tous les records et les alertes de nombreux scientifiques, les règles d'isolement s'évaporent. Contrairement à la fermeture d'une classe dès le premier cas positif, la succession de trois tests en 5 jours tout en maintenant les élèves en classe s'ils sont négatifs ne permet pas en effet un isolement protecteur. Les enseignant-es, les directeurs et directrices, subissent ainsi un nouvel alourdissement des tâches et de leurs charges mentales : vérification des attestations sur l'honneur des parents, suivi logistique, tout en veillant à une forme de continuité scolaire alors que les élèves s'absenteront et reviendront

dans des flux désordonnés. Les absences d'enseignant-es mais aussi des agentes et agents territoriaux impactent l'école dans son ensemble. La classe, la sieste, la restauration, les accueils périscolaires sont désorganisés. Les inquiétudes sur la capacité à tenir tous les bouts sont palpables partout. Depuis des mois, le gouvernement ignore les demandes du SNUipp-FSU : fermeture dès le premier cas positif, masques FFP2, capteurs de CO2, campagnes organisées de dépistage... Il donne des injonctions irréalisables (non brassage mais sans remplacement et avec accueil des enfants de soignant-es par exemple) entraînant risques pour la santé et souffrances professionnelles alarmantes. Loin de prendre ses responsabilités, il fait porter la charge individuellement sur les familles et les per-

sonnels. Le navire prend l'eau, le capitaine n'écoute pas la vigie et laisse les matelots écopier avec des seaux qu'il ne fournit même pas...

## NAVIGATION À VUE

Alors que le Conseil scientifique estime qu'un tiers des enseignant-es risque d'être touché par le virus en janvier, Jean-Michel Blanquer annonce gagner en remplacement par la restriction des autorisations d'absence sans réellement préciser celles qui seront refusées suscitant l'incompréhension du terrain. En revanche, réduire les droits des personnels est vécu comme un cynisme méprisant. Depuis deux ans, les enseignant-es subissent ordres et contre-ordres, improvisent et trouvent des solutions aux impensés du ministre de l'Éducation, au prix de renoncements à des pratiques

professionnelles et à un « collectif-classe » stable. La crise exacerbe les carences : absence d'aide administrative et de temps de décharge suffisant pour les directrices et directeurs, remplacement et recrutement très insuffisants, manque de personnels spécialisés, effectifs élevés... Jean-Michel Blanquer reste aveugle aux conséquences scolaires et aux renforcements des inégalités, bouchant l'horizon. Face à la gravité de la situation, le SNUipp-FSU s'est adressé au Premier ministre pour dénoncer l'absence de mise en place des mesures indispensables à une école ouverte et sécurisée et a déposé une alerte sociale pour permettre aux personnels de se mobiliser, y compris par la grève, selon les évolutions sur le terrain.

MATHILDE BLANCHARD



## HAUSSONS LES SALAIRES !

Le rapport sénatorial sur le budget 2022 de l'Éducation nationale dresse un constat sévère sur les salaires, le pouvoir d'achat et les conditions de travail des PE. Ces derniers sont mal payés et ce très largement en-dessous de leurs voisins européens, notamment en Allemagne où le salaire moyen brut en début de carrière est le double de celui appliqué en France. De plus, le pouvoir d'achat des PE s'est fortement dégradé en vingt ans : il a diminué de 15% à 25% entre 2000 et 2019 en euros constants. Si le rapport présente les primes d'attractivité et informatique comme une tentative de rééquilibrage des rémunérations, cela reste largement insuffisant pour combler les écarts et ne concerne qu'une partie de la profession. D'autant que les PE français sont ceux qui passent le plus de temps devant les élèves. Face à ce constat, le gouvernement poursuit pourtant le gel du point d'indice et reste muet sur la nécessité d'une loi de programmation pluriannuelle. Suite à la confirmation qu'aucune mesure pour les agent-es publics ne permettrait une amélioration collective salariale, les syndicats CGT, FSU et Solidaires ont quitté la « conférence sur les perspectives salariales ». Plus largement, le contexte socio-économique affaiblit le pouvoir d'achat : augmentation du prix des produits de premières nécessité, précarisation de vie et de travail de la jeunesse, retraites revalorisées à des niveaux très inférieurs à l'inflation, assurance chômage enfermant nombre de salariés dans des faibles revenus... Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL appellent à une mobilisation interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022.

## Carte scolaire 2022 : des moyens en trompe l'œil

En contraignant 4 050 stagiaires à enseigner à temps plein, le ministère dégage 2 025 moyens d'enseignement pour la rentrée 2022... sans créer d'emplois. Les dotations aux académies, dont huit sont privées de tout poste, sont marquées par de fortes disparités ne permettant pas de garantir la continuité du

service public d'éducation. GS, CP et CE1 limitées à 24 et dédoublées en REP/REP+, amélioration de 20% des décharges de direction, créations d'ULIS et d'unités d'enseignement autisme... la faiblesse des moyens ne suffira pas à venir à bout de ces priorités nationales.

Cela limitera du même coup les arbitrages locaux. Pour le SNUipp-FSU, répondre aux besoins d'une école inégalitaire et sous-investie, privée des titulaires et remplaçant-es nécessaires pour affronter la crise sanitaire, implique « *un plan d'urgence avec un engagement pluriannuel* ».

## Préau prend l'eau

Préau est l'association nationale créée mi-décembre dernier, aux contours flous, pour concrétiser l'engagement #5 du Grenelle de l'éducation, « *bénéficiaire de nouveaux avantages sociaux* ». Avec la participation d'Edenred\*, la plateforme propose aux personnels de l'Éducation nationale, actifs et retraités, des cartes cadeaux, des entrées à tarif préférentiel pour des parcs d'attractions,

cinémas, spectacles ou pour partir en vacances. Des avantages loin de concurrencer l'offre des comités d'entreprise... Ce qui n'est pas surprenant puisque l'association n'a pas de budget propre. Des interrogations subsistent au sujet de la subvention allouée par l'État. Cerise sur le gâteau, les ayants droits devront cotiser 10 euros par an pour bénéficier des dits « *avantages* ». Une mauvaise farce tant le

nombre d'offres culturelles et de loisirs est limité. Pour ce qui est des avantages sociaux, « *Préau n'a pas vocation à traiter l'action sociale ministérielle et ne se substitue ni aux services d'administration centrale, ni aux services académiques dans ce domaine* » mais le ministère de l'EN entretient la confusion. Il y a donc urgence à ne pas adhérer!

\*Groupe privé aussi responsable de l'application Andjaro sur le remplacement.

## Marseille, l'école de demain ?

Emmanuel Macron l'avait annoncé, Marseille sert de laboratoire à une expérimentation controversée du rôle des directeurs et directrices. 58 écoles, après un laborieux processus d'appel à projets, ont été retenues. Alors qu'elles devaient être situées en éducation prioritaire et faire partie des 174 écoles à

rénover, le ministère de l'EN a dû élargir la sélection faute de candidatures. La bataille menée par le SNUipp-FSU 13 aura payé. Autre fragilisation du projet, si les directeurs et directrices participeront au recrutement des PE sur les postes vacants, ces derniers ne seront pas à profils mais à « *exigences particulières* ».

## AESH : la lutte continue

Contrairement à ce qu'affirme Jean-Michel Blanquer, il n'est pas possible « *de faire carrière* » quand on est AESH, sauf si le ministre considère qu'un temps incomplet imposé (62% d'un temps plein en moyenne) et des salaires au SMIC horaire, plaçant

les AESH en dessous du seuil de pauvreté, sont des critères à retenir pour définir une « *carrière* ». Les avancées déjà obtenues sont insuffisantes. Après les grèves réussies des 3 juin et 19 octobre 2021, une nouvelle mobilisation est prévue jeudi 27 janvier.

### Focus

#### “VOUS AVEZ LA PAROLE”

Depuis la rentrée scolaire, la communication d'autosatisfecit du ministre de l'Éducation sur son quinquennat fait l'objet d'un livre et inonde certains médias. Le SNUipp-FSU, défendant l'expertise de celles et ceux qui font l'école au quotidien, lance une consultation afin de mettre en lumière le point de vue des enseignant-es et des AESH, en particulier dans cette période préélectorale. Cette enquête, relayée en direct dans les écoles grâce aux militant-es et complétée par une version en ligne, sera l'occasion d'affiner collectivement le bilan des politiques éducatives, mais aussi d'échanger sur le métier. Porter l'avis des personnels sur le fonctionnement et l'état de l'école, les pratiques professionnelles, les conditions de travail et salariales ainsi que sur les valeurs et les engagements personnels, afin de porter l'ambition d'un service public d'éducation émancipateur, voilà le défi lancé par le premier syndicat des écoles pour cette nouvelle année.

## Adoption de la loi Rilhac : toujours la mauvaise direction

Adoptée définitivement le 13 décembre 2021, la loi Rilhac attribue à la direction d'école à la fois une « *délégation de compétences de l'autorité académique* » et « *une autorité fonctionnelle* ». Deux concepts que le texte législatif se garde de définir mais que le ministère de l'Éducation nationale pourra décliner à sa guise dans des décrets à venir. Sans proposer d'augmentation des décharges, d'allègement significatif des tâches et responsabilités, ni garantir le droit pour toutes et tous à une aide administrative, la loi renforce l'isolement des directions et ouvre la voie à l'empilement des missions. In fine, elle prépare la déstabilisation du fonctionnement collectif de l'école, sans répondre aux attentes des personnels en matière d'amélioration des conditions d'exercice.

### EXTRAITS DE LA LOI

#### Un conseil d'école décisionnaire ?

Le directeur de l'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire, entérine les décisions qui y sont prises et les met en œuvre.

#### Autorité fonctionnelle et délégation de compétences

[Le directeur] bénéficie d'une délégation de compétences de l'autorité académique pour le bon fonctionnement de l'école qu'il dirige. Il dispose d'une autorité fonctionnelle dans le cadre des missions qui lui sont confiées.

#### Carrière : mise en concurrence directions et adjoint-es

Les enseignants nommés dans un emploi de directeur bénéficient (...) d'un avancement accéléré de leur corps.

#### Directeur-formateur sans formation à la formation

Le directeur d'école propose à l'inspecteur de l'Éducation nationale, après consultation du conseil des maîtres, des actions de formation spécifiques à son école. (...) Le directeur participe à l'encadrement et à la bonne organisation de l'enseignement du premier degré. Il peut

être chargé de missions de formation ou de coordination (...) [définies] à la suite d'un dialogue avec l'inspection académique.

**Décharges : statu quo**  
Le directeur d'école bénéficie d'une décharge totale ou partielle d'enseignement (...) déterminée en fonction du nombre de classes et des spécificités de l'école, dans des conditions fixées par décret.

**Une très hypothétique aide administrative**  
Lorsque la taille ou les spécificités de l'école le justifient, l'Etat peut mettre à la disposition des directeurs d'école les moyens leur garantissant une assistance administrative.

#### Vers une culture professionnelle à partager

L'ensemble des missions associées à l'emploi de direction d'une école fait partie de la formation initiale des professeurs des écoles.

#### Sécurité : des responsabilités allégées

[Le PPMS]\* est établi et validé conjointement par l'autorité académique, la commune (...) et les personnels compétents en matière de sûreté. Le directeur donne son avis et peut faire des suggestions de modifications au regard des spécificités de son école.

\* Plan particulier de mise en sûreté

### 3 questions

**MICHAËL ROCHOY,** médecin et membre du collectif « *du côté de la science* »

#### 1. LES DERNIÈRES MESURES SONT-ELLES JUDICIEUSES ?

Elles sont clairement insuffisantes. La vague que l'on connaît actuellement est un échec des mesures de prévention. Les mesures - ne pas manger de popcorn au cinéma, debout, dans le train sauf si on a faim ou soif... - sont donc clairement insuffisantes face à l'enjeu, qui devrait être de freiner la contamination. Le gouvernement semble vouloir vivre avec le virus pour sauver l'économie coûte que coûte alors qu'il devrait tenter d'aplanir la courbe des contaminations. Nous ne devrions pas avoir 330 000 contaminés par jour, déprogrammer des interventions, submerger le service hospitalier et surtout nous devrions nous laisser le temps de la vaccination des 5-11 ans.

#### 2. ET LE NOUVEAU PROTOCOLE DANS LES ÉCOLES ?

Oui clairement. Rien n'a été anticipé. Du jour au lendemain, les officines se sont trouvées face à une demande massive d'autotests sans que la logistique ne suive. Sur le plan purement scientifique, il est demandé de faire un PCR ou un test antigénique à J0, ce qui est souvent inutile car le délai d'incubation est

autour de cinq jours. La Haute Autorité de Santé recommandait un autotest à J0, à J2, à J4 et de faire une PCR à J6. Finalement, le test à J6 n'a pas été gardé alors que c'est celui qui est le plus significatif... Retarder la rentrée, mettre en place du distanciel auraient permis de limiter la diffusion du virus, de casser la courbe, de revenir à des taux de contamination plus faibles pour ensuite reprendre dans de bonnes conditions en présentiel.

#### 3. L'ARGUMENT DE NE PAS FERMER COÛTE QUE COÛTE, UNE FUMISTERIE ?

Tout à fait. Le 12 mars 2020, Jean-Michel Blanquer expliquait que fermer les écoles équivalait à empêcher les parents d'aller travailler, il n'a parlé ni des élèves, ni des enseignants. Le 16 mars, Emmanuel Macron faisait de même en annonçant que « *nous étions en guerre* ». Puis vint le temps du storytelling avec « *l'école ouverte est notre priorité* », c'est plus acceptable socialement que de dire que c'est une garderie pour que les parents aillent travailler. Et que dire de l'appel à des mères au foyer pour faire classe. Toute la communication de ce gouvernement est agaçante. Personne ne demande la fermeture des écoles, on demande juste à parfois passer en distanciel pour limiter le nombre des contaminés et ainsi ouvrir de façon sécurisée, avec élèves et enseignants et sans COVID. PROPOS RECUEILLIS PAR L.B.H

# Toulouse mix(t)e les collèges

Le Conseil départemental de Haute-Garonne fait entrer la mixité sociale dans les collèges de Toulouse.

La mixité sociale dans le système éducatif, ça marche : les résultats des élèves des quartiers défavorisés s'améliorent sans que ceux des élèves des beaux quartiers n'en soient altérés. C'est du moins ce que tend à démontrer une enquête réalisée par le Conseil départemental de Haute-Garonne. Quatre ans après avoir ouvert les portes de collèges du centre-ville à des élèves des quartiers de l'éducation prioritaire (EP) de Toulouse, la collectivité a pu en mesurer les effets sur une cohorte entière d'élèves qui, en 6<sup>e</sup> à l'époque, viennent de passer leur brevet dont les résultats restent à analyser avec prudence (lire ci-contre). Les sociologues de l'éducation préconisent depuis longtemps plus de mixité. Mais comment la favoriser ? « Il n'y a pas de recette miracle mais un ensemble de leviers à activer », explique Etienne Butzbach, coordinateur du réseau Mixités sociales à l'école pour le Cnesco. *D'un côté la mixité résidentielle, avec une sectorisation étroitement liée à la liaison école-collège pour minorer les phénomènes d'évitement. Et de l'autre l'offre éducative et la qualité du service public* ».

## LE CHOIX DE TOULOUSE

À Toulouse, certains collèges en Rep+, en particulier Badiou et Bellefontaine dans le quartier du Grand Mirail, concentrent à la fois beaucoup d'élèves d'origine sociale très modeste et des



SI LA MIXITÉ SOCIALE ENTRE dans les collèges, elle est à construire dans les écoles.

taux d'échec scolaire importants. Le taux de pauvreté y franchit la barre des 50% alors qu'il est de 10% dans la plupart des autres quartiers. « Badiou était devenu un collège ghetto dans lequel il était difficile de travailler car il n'y avait plus aucune mixité depuis l'assouplissement de la carte scolaire sous Sarkozy », déplore Carole Fava d'Alber, directrice de l'école Françoise Héritier au Mirail. Après une concertation avec l'ensemble des partenaires, le Département a choisi d'engager un programme de 56 millions d'euros, en deux phases à partir de la rentrée 2017 : la fermeture définitive des deux collèges du Mirail (l'un en 2019 et l'autre en 2021) et la construction pour la rentrée 2022 de deux nouveaux collèges en périphérie du quartier.

## DES MOYENS LOGISTIQUES IMPORTANTS

En attendant la livraison des établissements, depuis septembre 2017, les élèves de CM2 du secteur de collège Badiou sont réaffectés en 6<sup>e</sup> dans 5 collèges favorisés de la métropole et depuis septembre 2019, il en va de même pour ceux

du secteur Bellefontaine qui rejoignent 6 autres établissements. Depuis 4 ans pour 1 140 élèves, des navettes pour un transport quotidien et gratuit, des accompagnant-es dans les bus et des actions de médiation dans les collèges assurées par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) ont fait émerger des conditions de scolarité bien meilleures et une carte scolaire qui, malgré des inquiétudes et une réticence au départ de certains parents, est largement respectée. Seul le privé ne joue pas le jeu : malgré la mise en place en janvier 2019 par le Conseil départemental d'une modulation de la part éducative de la dotation de tous les collèges visant à favoriser la mixité, le pourcentage d'élèves défavorisés dans les établissements privés a baissé d'un point (de 8% en 2017 à 7% en 2020).

## ET LA PÉDAGOGIE ?

L'Éducation nationale participe à l'effort : limitation des effectifs à 25 élèves dans chaque classe de 6<sup>e</sup>, six maîtres mixité sociale (MMS) assurant la liaison école-collège, deux professeurs référents

dans les collèges. « C'est une chance pour tous les élèves, entend-on en salle des professeurs au collège Michelet de Toulouse. Pour les moyens, c'est plutôt positif. On a de grosses difficultés avec les enfants allophones. C'est un appel d'air pour les filles qui misent plus sur l'école ». « Avec l'arrivée des élèves issus de la mixité et ceux de l'ULIS, à 30 par classe après la 6<sup>e</sup>, c'est compliqué de gérer l'hétérogénéité », explique Cécile Esquerré, enseignante en histoire-géographie-EMC. *Ces changements ont réinterrogé nos pratiques pédagogiques* ». « La gestion de classes très hétérogènes et des élèves à besoins particuliers plus nombreux demanderait plus de formation », affirme Bernard Vigouroux, principal du collège. Pour Emeline Lavigne, PE-MMS, « la mixité ne se décrète pas. Son efficacité repose aussi sur la concertation entre enseignants dont les cultures sont différentes dans les premiers et second degrés... mais il n'y a pas de temps qui y soit dédié ». « Dans le primaire, notre objectif a toujours été les attendus de fin de niveau », explique Carole, directrice de l'école Héritier. *Cependant, un tiers seulement de nos élèves ont une scolarité « ordi-*

naire » et il faudrait plus de moyens ». « Les moyens alloués par notre administration départementale ne reposent que sur le redéploiement des moyens départementaux. La FSU demande le maintien des effectifs à 25 sur les classes de 5<sup>e</sup>, la mise en place d'une formation commune des enseignants et enseignantes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, la création de postes de MMS supplémentaires », explique Alexia Seguin, du SNUipp-FSU31, pour qui l'EN doit réinvestir l'ensemble de la dotation des établissements fermés. « Après la 6<sup>e</sup>, les nouveaux collèges ne seront pas traités différemment, prévient Mathieu Sieye, IA-DASEN de Haute-Garonne. *Ils ne seront plus en éducation prioritaire, leur IPS\* sera au-dessus de la moyenne nationale* ».

## LA VIE EN ROSE ?

« À la rentrée prochaine, nous allons pérenniser les dispositifs mis en place avec une nouvelle sectorisation », explique Vincent Gibert, vice-président du Conseil départemental, en charge de l'éducation. *Elle concernera une dizaine d'établissements. La création des nouveaux établissements à proximité du Mirail devrait apporter de l'attractivité et de la mixité* ». Toulouse Métropole attend la nouvelle sectorisation qui aura un impact sur le foncier et la mobilité des jeunes et des adolescent-es. « Nous sommes attachés à la mixité dans le logement, au maintien des services publics dans le quartier », complète David Coirier, responsable de Domaine en politique de la ville pour Toulouse Métropole. « L'expérimentation toulousaine est une des solutions, pas forcément transférable, qui a permis de corriger des aberrations de localisation de collèges dans les années 60 », explique le sociologue Choukri Ben Ayed. *Quand l'EN s'est emparée de la question de la mixité en 2013, certains départements ont fait des choses intéressantes qui n'ont pas été formalisées de façon systémique. La difficulté est de tenir sur le long terme* ». Autre point en suspens souligné par Mathieu Sieye : « un programme de mixité sociale est une alternative à l'éducation prioritaire ». Dans un contexte d'expérimentation des contrats locaux d'accompagnement et de redéfinition de la carte de l'EP, la plus grande vigilance s'impose. VIRGINIE SOLUNTO

\*IPS : indice de position sociale construit à partir des professions et catégories socio-professionnelles des parents.

## Focus

### DES RÉSULTATS À ÉTUDIER DANS LE TEMPS

Le Conseil départemental de Haute-Garonne a largement communiqué sur les résultats des 100 premiers élèves issus du Mirail au brevet des collèges. 63% des élèves ont obtenu leur brevet là où la proportion n'était que de 50% de réussite pour les élèves scolarisés à Badiou. Pour ceux qui ont réussi l'examen, 54% ont une moyenne supérieure à 10, 21% entre 10 et 12 (11% à Badiou) et 33% ont eu plus de 12 (4,6% à Badiou). « Le bilan montre de premiers résultats encourageants mais des éléments statistiques plus précis sont attendus, notamment les conclusions d'une recherche universitaire en cours », commente Marie-Cécile Périllat de la FSU31. *De plus, ces résultats devront être observés sur un temps plus long (post Bac). La FSU soutient le principe de mixité scolaire, sociale et culturelle. C'est un projet ambitieux et indispensable mais il doit se penser dans une politique plus large* ». Pour la FSU31, le nécessaire accompagnement de ce projet ne saurait se faire à moyens constants au détriment des autres collèges et donc des autres élèves, notamment dans les quartiers populaires. Elle demande une dotation nationale fléchée et une nouvelle discussion sur l'ensemble de la carte scolaire. Plus largement, la concentration des familles populaires dans un même quartier empêche la mixité et ce dès l'école primaire.



# Évaluation : si on changeait l'attendu ?

Alors que les dispositifs officiels d'évaluation des élèves tendent à renforcer les inégalités scolaires, d'autres approches, telle que l'évaluation formative, permettent de consolider les apprentissages et de donner une nouvelle dynamique à la pratique professionnelle enseignante.

## Évaluation : si on changeait l'attendu ?

Instaurée depuis près d'un demi-siècle comme l'un des principes essentiels du système éducatif, l'évaluation des élèves interroge toujours aujourd'hui. Un principe d'évaluation qui a d'ailleurs gagné l'ensemble de la société, mettant en concurrence les individus entre eux ou les structures privées et publiques. Enseignant-es, sociologues, psychologues, chercheurs et chercheuses en sciences de l'éducation sont ainsi nombreux à s'interroger sur le bien-fondé de la pratique des évaluations nationales désormais imposées à tous les élèves de CP et CE1 afin de mesurer certaines compétences ciblées en mathématiques et en français. Quels sont les effets chez l'enfant de cette manière de mesurer un niveau d'apprentissage normé ? Quelle validité les enseignant-es peuvent-ils accorder aux résultats ainsi obtenus ? Autant de problématiques qui bousculent aujourd'hui la pratique professionnelle des PE et mettent en exergue le « malentendu » sur lequel repose le concept d'évaluation.

Si la doctrine officielle fait de l'évaluation un moyen de comparer les acquis d'un élève par rapport à une norme établie sur la base d'un niveau médian présupposé, elle révèle surtout les écarts pour la plupart induits par les inégalités sociales et les liens entretenus par les familles avec la culture scolaire (page 16). Loin de donner aux PE « une vision précise des compétences et des difficultés de chaque élève », comme le promettent les textes ministériels, cette approche normative et standardisée de l'évaluation apparaît en réalité comme une manière de faire des enseignant-es les exécutant-es de prétendues « bonnes pratiques » dont la pertinence pour une école démocratique n'a pourtant pas été établie.

### DES ALTERNATIVES AUX CONCEPTIONS OFFICIELLES

A contrario, sous certaines conditions, l'évaluation s'avère être un levier pour apprendre. Ainsi, Fabrizio Butera, professeur de psychologie à la Faculté des sciences sociales et politiques de Lausanne, estime que le problème n'est pas l'évaluation en elle-même, « mais

*l'évaluation normative qui entraîne comparaison et compétition »* (page 19). Il préconise de s'orienter vers l'évaluation formative qui constitue « un outil extrêmement puissant d'apprentissage » et « remet en avant la fonction formatrice de l'école et non plus sa fonction sélective ». Marie-Thérèse Zerbato-Poudou, docteure en sciences de l'éducation, milite, quant à elle, en faveur de l'évaluation positive, critériée, dialoguée et basée sur les progrès des élèves (page 17). « L'évaluation suppose l'examen des tra-

*voux en référence aux critères de réussite clairement identifiés et aux stratégies à employer [...] C'est une mise en confiance qui se construit par une place de l'erreur non agressive. Elle prend un autre statut dépassant une simple conformité aux attendus empêchant de considérer que c'est l'enfant qui est en échec. »*

### SOLIDARITÉ ET DÉMARCHÉ COLLECTIVE

Sur le terrain, des enseignantes et enseignants ont déjà exploré cette voie avec



### UN MODÈLE NON RÉFLEXIF

Depuis quatre ans, tous les élèves de CP et CE1 passent des évaluations nationales dans les domaines des mathématiques et du français sous prétexte de « fournir aux enseignants des repères des acquis de leurs élèves, compléter leurs constats et leur permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques ». Mais pour le SNUipp-FSU, qu'il s'agisse des contenus, des finalités, des conditions de passation ou des remontées de résultats, ces tests restent inadaptés et peuvent être source d'échecs pour les élèves. Loin de servir les enseignements, ces évaluations standardisées sont utilisées pour justifier l'orientation politique du ministère et visent à façonner les pratiques en induisant un modèle d'apprentissage non réflexif et « applicatinniste ». Le SNUipp-FSU continue de les dénoncer et d'en demander le retrait.

succès. À Villeurbanne (Rhône), Vanina Citti évalue ses élèves de CM2 en privilégiant une approche collective basée sur des groupes autogérés « qui apprennent ensemble et corrigent ensemble » (page 18). « Les élèves ont compris qu'évaluer, ce n'est pas sanctionner mais le moment où on fait le bilan de ce que l'on a compris ou pas », souligne-t-elle. L'équipe enseignante de l'école maternelle Sophie-Condorcet à Valence (Drôme) a également repensé le système d'évaluation en valorisant au quotidien

## “L'évaluation positive prend un autre statut dépassant une simple conformité aux attendus”

les réussites des élèves et en évaluant les enfants au travers des progrès réalisés (pages 16-17). « C'est une source intarissable d'apprentissages », affirme la directrice Isabelle Geourjon indiquant qu'un carnet de suivi a été élaboré pour rendre compte aux familles, aux élèves et aux autres enseignant-es des avancées réalisées dans la classe et tout au long du cycle 1.

« Mettre l'accent sur le chemin à parcourir et parcouru s'autorise avec des tâtonnements, pas évident avec des programmes verrouillés et un temps contraint », constate Marie-Thérèse Zerbato-Poudou. Un constat partagé par Fabrizio Butera : « (...) ce type d'évaluation demande du temps pour mettre en place de nombreux « feedback », expliquer et dépasser les erreurs et les manques. Un travail qui est fortement découragé par les classes dont les effectifs restent chargés mais aussi par le fait que les enseignants doivent produire beaucoup d'évaluations. » L'enjeu est donc de renforcer les compétences professionnelles des PE en matière de conduite des évaluations formatives mais aussi de reconnaître le temps nécessaire à cette pratique.

# Éviter la confusion

Malgré divers types d'évaluations, le modèle normatif et concurrentiel domine.

L'évaluation recouvre une polysémie de réalités. Évaluations externes des systèmes éducatifs (PISA, PIRLS, TIMSS...), examen certificatif conduisant à un diplôme, dispositif visant à mesurer la « qualité » d'enseignement, vérifications de connaissances pour une orientation, dans des situations d'enseignement... S'extirpant du modèle humaniste où la mesure de résultats n'était pas une nécessité, l'évaluation s'est développée depuis les années 60 avec la massification scolaire. Déjà en 1979, dans un contexte de justification des dépenses publiques, les premières évaluations nationales en CP participent d'une autre logique. Elles visent, par une observation d'acquis ciblés, à guider les enseignements, dans le cadre d'une mise en concurrence des élèves puis des établissements. Dans cette optique, depuis une quarantaine d'années le ministère met en œuvre des évaluations tantôt de masse, tantôt par échantillon. Parfois les équipes les inves-

tissent pour étayer leurs réflexions, telles celles de CE2 de 1989. Qu'elle soit diagnostique, sommative ou en cours des apprentissages, l'évaluation ne peut être détachée des valeurs portées ni des savoirs visés. En classe, elle génère plusieurs malentendus. Elle crée, selon le sociologue Philippe Perrenoud, un rapport utilitariste aux savoirs, au travail et à l'autre. De plus, elle valide souvent un curriculum caché, c'est-à-dire des savoirs et habiletés implicites liés à une maîtrise familiale de la culture scolaire. L'évaluation reste bien souvent normative, comparant les résultats à un attendu, à un profil type, à un niveau moyen. D'autres formes évaluatives permettent pourtant d'en faire un levier pour apprendre. L'évaluation formative propose d'associer l'élève en lui donnant des éléments pour progresser. L'évaluation formatrice, en étayant la précédente d'un regard réflexif sur l'activité, offre les premiers pas d'une autorégulation et d'une autonomie.

# Valoriser pour apprendre et progresser

À l'école maternelle Sophie Condorcet de Valence (Drôme), les PE valorisent au quotidien les réussites des élèves et évaluent au travers des progrès réalisés.

« Regardez, Eliot a réussi à tourner sur la barre tout seul », clame à la cantonade Léo, élève de PS lors de la séance d'EPS au gymnase de l'école d'application Sophie Condorcet à Valence (Drôme). Le groupe s'arrête et à la demande de Fabien Dejoux, l'enseignant de la classe, Eliot réitère son exploit. Les applaudissements fusent. Ça y est, l'envie d'imiter et de se surpasser est là. Pour Lucie, ce sera monter sur la poutre et lâcher très brièvement les deux mains, pour Johan tourner sans les mains autour de la barre, pour Margaux tourner dans un sens puis l'autre en se déplaçant sur le banc et pour Ismaël faire une roulade en arrière sur le tapis incliné. À chaque fois, l'enseignant félicite « Bravo ! », « Oui, il a réussi ! », « Regardez comment Louve a fait ! ». Les essais et les réussites sont pris en photo pour en garder trace et la séance d'EPS est suivie d'une séance de langage. Fabien Dejoux projette au tableau les photos permettant aux élèves de mettre des mots sur les actions réalisées, sur ce qu'ils ont ressenti et appris.

**CHACUN À SON RYTHME**  
Car valoriser les réussites pour mettre en lumière les progrès des élèves, c'est

pour cette équipe l'ADN de la maternelle et ce dans tous les domaines. « C'est une source intarissable d'apprentissages », affirme la directrice, Isabelle Geourjon. Une réflexion d'équipe a été menée pour trouver un carnet de suivi des apprentissages (CSA) qui permette de rendre compte aux familles, à l'élève et aux autres PE des progrès réalisés dans la classe et tout au long du cycle. « Il y avait pléthore d'outils mis à disposition, rapporte la directrice. Nous voulions un CSA qui ne soit pas une usine à gaz mais opérationnel, pas trop chronophage et adapté au vécu des élèves. Le choix a été d'utiliser « Bookcreator » que nous utilisons déjà pour créer des livres ». Photos, vidéos, enregistrements vocaux illustrent le « book » de chaque élève. Pour chaque domaine, l'équipe a repéré des situations d'observation de la PS à la GS et établi quatre degrés de progressivité qui ne sont pas communiqués aux parents. Julie Tognazzoni, enseignante de MS, précise qu'« il fallait absolument éviter que les parents relient les degrés de progressivité à un niveau de classe car les enfants évoluent chacun à leur rythme. Pour certains, les quatre repères dans une discipline seront validés dès la PS, pour d'autres il faudra plus de temps et c'est normal ». Les parents ont uniquement connaissance des progrès de leur enfant et des attendus de fin de GS. Cela ne veut pas dire que les élèves ne rencontrent pas de difficultés. « Ce qui est essentiel est d'avoir avec l'élève une réflexion sur l'erreur, la comprendre pour avancer », explique Isabelle Geourjon. Julie Tognazzoni note que la pression des parents pour comparer leur enfant avec les autres est grande mais elle essaie « de ne pas encourager cela en rapportant l'enfant à sa propre performance ».

## 3 QUESTIONS À...

### «L'ÉVALUATION CRITÉRIÉE PARLE DU SAVOIR LUI-MÊME»

 Marie-Thérèse Zerbato-Poudou, docteure en sciences de l'éducation.\*

## 1. QU'ENTEND-ON PAR ÉVALUATION POSITIVE ?

Il existe une confusion entre évaluation et contrôle. Le contrôle positionne en fonction d'un résultat attendu, l'évaluation suppose l'examen des travaux en référence aux critères de réussite clairement identifiés et aux stratégies à employer. L'évaluation positive, pour sa part, examine les progrès par rapport à ce que l'enfant savait faire précédemment. Mesurer les progrès est intéressant car c'est une dynamique d'encouragements, de valorisation des avancées et de différenciation. C'est une mise en confiance qui se construit par une place de l'erreur non agressive. Elle prend un autre statut dépassant une simple conformité aux attendus empêchant de considérer que c'est l'enfant qui est en échec.

## 2. QUELLES PRATIQUES CELA IMPLIQUE-T-IL ?

C'est l'idée d'élaborer des confrontations avec l'attendu impliquant des visées plus constructives qu'un simple constat : « pareil, pas pareil ». Sortir d'une validation binaire pour revenir, par exemple, sur la consigne en questionnant : « Que faut-il pour que le travail soit réussi ? Comment va-t-on procéder ? » C'est une véritable discussion qui s'instaure. Concrètement, pour écrire Noël, on va déterminer qu'il faut ces quatre lettres, dans le bon ordre et qu'elles aient la bonne forme... Ce n'est pas seulement la copie d'un modèle, c'est apprendre que la langue écrite

a un fonctionnement particulier et c'est lui qui dicte les critères. Cette évaluation critériée parle du savoir lui-même. Pour cet apprentissage, l'accompagnement par le langage est fondamental. Impossible sans prendre le temps de dialoguer avec les élèves. Mettre l'accent sur le chemin à parcourir et parcouru s'autorise avec des tâtonnements, pas évident avec des programmes verrouillés et un temps contraint.

## 3. CETTE ÉVALUATION PEUT-ELLE ENRICHIR LES STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE ?

Les élèves n'ont pas d'entrée de jeu les outils pour dépasser une simple critique du travail. Expliciter les critères dès la maternelle, même s'ils ne sont pas encore négociables, protège d'un aspect émotionnel lié à une incompréhension. Les critères étant connus des élèves, on peut envisager une auto-évaluation. Progressivement, ils acquièrent des savoirs à la fois sur l'objet d'apprentissage mais aussi sur des modalités de régulation. Ils apprennent les façons de vérifier le travail, de poser les questions pour observer leur propre travail. « Comment je fais pour faire » est un processus de pensée dont l'accès n'est pas évident. On peut échanger, avec l'enseignant, entre pairs, pour élaborer collectivement les éléments de validation et réfléchir aux procédures. Déterminer les critères de réalisation est un cap supplémentaire : on peut, selon l'objet d'apprentissage, s'appuyer sur les comparaisons des diverses procédures, chacun ayant résolu différemment la question du savoir-faire. Dans cette optique, le rôle de l'enseignant est fondamental. Il faut se départir de l'illusion que les enfants découvriront seuls les savoirs et les règles qui l'accompagnent.

\* Co-auteurice de « Les pratiques scolaires d'apprentissage et d'évaluation » Dunod, 1996



**LA PRATIQUE DE L'ÉVALUATION**  
n'est pas sans effet sur les enseignements ou les comportements des élèves.



# Jouer le jeu de la coopération

Dans le CM2 de Vanina Citti de l'école Léon Jouhaux à Villeurbanne (Rhône), évaluer égale coopérer et s'entraider.

Les pirates ont souvent mauvaise réputation mais peu de personnes savent que leur code d'honneur était basé sur la solidarité et la démocratie, des notions peu répandues au dix-septième siècle. C'est sans doute la raison pour laquelle on trouve de petits pirates âgés de 10 ans à l'école Jouhaux de Villeurbanne (Rhône). Leur devise : l'entraide. La classe de CM2 de Vanina Citti fonctionne en coopération. Les élèves installés en îlots s'autogèrent. « *Il y a cinq groupes de pirates qui travaillent ensemble, qui apprennent ensemble, qui corrigent ensemble, indique l'enseignante. Tous sont solidaires et lorsque l'un d'entre eux dysfonctionne, c'est le groupe qui le régule.* »

Pour les bilans, cela peut sembler surprenant, mais là aussi, c'est l'entraide qui prime sur le reste. « *Évaluer, c'est faire le point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition chez les élèves, observe Vanina Citti. Pour beaucoup, c'est source de stress. C'est ce que je cherche à éviter. Les élèves ont compris qu'évaluer, ce n'est pas sanctionner mais le moment où on fait le bilan de ce que l'on a compris ou pas.* » Lorsque Vanina Citti informe ses élèves qu'une des notions travaillées va faire l'objet d'une évaluation, elle organise une semaine de révision et établit un tableau sur lequel ils s'inscrivent en fonction de leurs besoins. « *Ils me disent individuellement ce qu'ils pensent devoir*

*retravailler, souligne-t-elle. Parfois, j'ai besoin d'en orienter quelques-uns, mais en général ils sont assez au clair.* » Après ce premier inventaire, l'enseignante distribue des cartes de révision sur lesquelles sont indiquées les notions à travailler. Des groupes sont organisés et un « pirate-tuteur », un élève ayant acquis la compétence visée, a la charge de la remédiation de ses pairs. « *Chaque élève a des compétences, ce qui permet à tous de se retrouver à un moment « pirate-tuteur », explique Vanina.* »

## S'ENTRAIDER POUR RÉUSSIR ENSEMBLE

Une fois les révisions terminées, vient le temps de l'évaluation. Et là encore, dans la classe des pirates, ça fonctionne différemment. Les évaluations importantes, qui viennent clôturer tout un cycle, peuvent être effectuées sur plusieurs temps. L'enseignante s'en explique : « *Tous les enfants ne vont pas au même rythme. Je suis donc assez flexible.* » Pour la correction, là aussi, c'est original. Lorsqu'une compétence n'est pas acquise, Vanina Citti indique à l'élève sur une carte pirate les notions à retravailler. Des groupes de besoins sont créés à nouveau auxquels s'inscrivent les élèves, un « pirate-tuteur » les accompagne. Les élèves ont, ensuite, la possibilité de repasser l'évaluation. Et lorsque Vanina Citti observe que de nombreux élèves n'ont pas acquis une compétence, elle n'hésite pas à se remettre en question : « *Je leur dis que j'ai dû mal expliquer et on retravaille la notion en grand groupe.* »

## en bref

### « COOPÉRATION ET ÉVALUATION POUR NE DÉCOURAGER AUCUN ÉLÈVE »

C'est le titre de l'ouvrage cordonné par Pierre Cieutat et Sylvain Connac. L'objectif est de dépasser les injonctions paradoxales que reçoivent les enseignants à qui l'on demande d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages et d'évaluer leurs acquis au risque de décourager les plus fragiles. Des pistes d'organisation de classe et d'évaluation pour oser de nouvelles pratiques sont proposées.

### L'ÉVALUATION POUR APPRENDRE

C'est le dossier du n°568 des *Cahiers pédagogiques* (avril 2021). Des témoignages de pratiques professionnelles et des apports de la recherche alimentent la réflexion pour sortir des modalités injonctives et questionner les finalités de l'évaluation.

WWW.CAHIERS PEDAGOGIQUES.COM

### ÉVALUATION POSITIVE MATERNELLE

Une vidéo de 16 minutes, issue d'une conférence de Viviane Bouysse de mars 2017, donne les clés de compréhension sur ce qu'est l'évaluation positive en maternelle pour les élèves et les PE. Des explications sur le carnet de suivi et sur les attendus de fin de cycle sont également données. Une vidéo particulièrement à destination des PE débutants en maternelle.

À RETROUVER EN LIGNE ÉCOLE MATERNELLE ET ÉVALUATION POSITIVE/VIVIANE BOUYASSE / 8 MARS 2017

# “L'évaluation sommative, quand elle est clairement normative, est menaçante”

**BIO**  
Fabrizio Butera, professeur de psychologie à la Faculté des sciences sociales et politiques de Lausanne, est l'un des directeurs de l'ouvrage « *L'évaluation, une menace ?* » (Ed. PUF)



© Felix Imhof

## COMMENT SONT ÉVALUÉS LES ÉLÈVES DANS LE PRIMAIRE ?

**FABRIZIO BUTERA :** Évaluer est un acte qui apparaît naturel au sein des classes. Au moment de l'évaluation, les enseignants sont convaincus, quelle que soit la forme de l'évaluation - écrite, orale - de faire un travail de retour sur les apprentissages des élèves. Or dans la tête des élèves, il s'agit d'un jugement de leur travail qui se répercute sur leur identité personnelle. En classe, les élèves développent une réputation scolaire en lien avec leurs résultats. Ils se retrouvent soit du côté des bons élèves, soit du côté des moins bons. Ces réputations ont un impact sur la position hiérarchique dans la classe et sur la relation plus ou moins facile avec les parents, selon que les appréciations soient négatives ou positives. On a toujours l'impression que ce qui est important est le type d'évaluation utilisé, en réalité, c'est la fonction donnée à l'évaluation : une évaluation qui a pour objectif de corriger les erreurs, de stimuler la pensée ou qui sert à trier, sélectionner, créer des différences à l'intérieur de la classe.

## COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS L'ÉVALUATION SOMMATIVE ?

**F.B. :** L'évaluation sommative ou normative rend visible la performance d'un élève, la résume et permet la comparaison. Elle a aussi deux fonctions importantes : pour les élèves, elle permet d'avoir une position dans la hiérarchie de la classe, lieu de socialisation primaire et fondamental et pour les enseignants, elle permet de prendre des décisions et de communiquer avec les parents. Ce type d'évaluation est largement pratiqué dans les classes parce que justement c'est un instrument de tri à l'intérieur de la classe et de communication entre enseignants,

entre élèves, avec les familles et la hiérarchie. Elle l'est d'autant plus que l'école s'inscrit dans un système éducatif sélectif. Elle s'oppose à l'évaluation formative qui se focalise sur la progression de l'élève, sur l'effort qu'il fait pour s'améliorer et où la comparaison est intra-élève. Mais ce type d'évaluation demande du temps pour mettre en place de nombreux « feedback », expliquer et dépasser les erreurs et les manques. Un travail qui est fortement découragé par les classes dont les effectifs restent chargés mais aussi par le fait que les enseignants doivent produire beaucoup d'évaluations. De plus, utiliser ce type d'évaluation nécessite pour l'enseignant de bien l'expliquer aux parents qui réclament le positionnement de leur enfant car ce qui est valorisé dans la plupart des sociétés industrialisées est la comparaison.

## “L'évaluation formative est un outil extrêmement puissant d'apprentissage.”

### QUELS EFFETS ?

**F.B. :** L'évaluation sommative, quand elle est clairement normative, est menaçante sur l'autonomie des élèves, un des besoins les plus importants, surtout à l'enfance. Être autonome, cela veut dire travailler pour des raisons identifiées par l'enfant comme étant importantes, intéressantes, sources de plaisir, des raisons intrinsèques. L'évaluation sommative représente une motivation extrinsèque, les élèves vont apprendre pour être éva-

lués, faire plaisir à l'enseignant ou aux parents. Le problème est que cela ne favorise pas la persévérance dans le travail. Cela menace aussi les compétences sociales qui permettent la collaboration et la coopération en classe. Les élèves sont amenés à faire des choses peu constructives comme la rétention d'information. De fait, l'évaluation sommative inhibe le travail collectif. Enfin, cette comparaison constante des élèves augmente les inégalités sociales, les enseignants accentuant les différences entre les classes sociales favorisées et défavorisées. En exerçant un rôle de filtre, ils recréent les inégalités sociales.

### FAUT-IL SORTIR DU « TOUT ÉVALUATION » DEvenu UNE NORME DANS NOTRE SOCIÉTÉ ?

**F.B. :** Le problème n'est pas l'évaluation en elle-même mais l'évaluation normative qui entraîne comparaison et compétition. L'évaluation formative, quant à elle, est un outil extrêmement puissant d'apprentissage, sa mise en œuvre et sa généralisation dans les écoles nécessitent une réelle volonté politique. Il ne s'agit pas de tout réinventer mais d'appliquer ce que 50 ans de recherche ont démontré. Un changement qui n'est pas anodin puisque cela revient à remettre en avant la fonction formatrice de l'école et non plus sa fonction sélective. Un choix de politique éducative qui n'est pas dans l'air du temps où la primauté libérale fait que l'évaluation normative a le plus de succès.

“Je serai  
pas là,  
j’ai piscine...”

DERRIÈRE DE PETITES EXCUSES  
SE CACHE PARFOIS UNE GRANDE PRÉCARITÉ.



Faites votre don sur  
[restosducoeur.org](https://restosducoeur.org)

*on compte sur vous*  
*Cherhe*

# MÉTIER & PRATIQUES

PAGE  
**22**

Natation :  
sortir la tête  
de l'eau

PAGE  
**26**

Dis-moi tout,  
marionnettiste!

PAGE  
**28**

Portrait : vivre  
et enseigner  
ailleurs



# NATATION: SORTIR LA TÊTE DE L'EAU

## DÉCRYPTAGE



**EXPÉRIMENTER LA FLOTTAISON**  
sans bouée ni brassards et explorer le fond de la piscine... un défi pour les élèves.

Inscrit au programme et donc obligatoire, l'enseignement de la natation reste pourtant inégalitaire. Aujourd'hui, le ministère le réduit à un enjeu sécuritaire, mais savoir nager, c'est bien plus que cela tant sur le plan physique et sportif que sur celui de nombreux autres apprentissages.

En novembre, le Conseil supérieur de l'éducation a rebaptisé l'attestation « savoir nager » en « savoir nager en sécurité ». C'est la seconde fois en

moins de six mois que le ministère de l'Éducation nationale intervient sur l'enseignement de la natation. En juin, dans une circulaire, il classait cette pratique enseignée aux enfants en tant que « savoir fondamental ». Mais si son objectif est de valoriser l'expérimentation « aisance aquatique » en cours depuis 2019, il priorise la dimension sécuritaire du rapport des inspections générales de 2019 « Pour une stratégie globale de lutte contre les noyades ». Le point commun entre ces textes est qu'ils mettent la focale sur la sécurité des élèves, mais semblent laisser de côté bien d'autres enjeux liés à cet enseignement.

### DES PISTES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Selon le socle commun, l'apprentissage de la natation doit contribuer à permettre « à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de partager des règles,

d'assumer des rôles et des responsabilités et d'apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière ». En ce sens, les programmes introduisent la dimension de réduction des inégalités, tous les élèves n'arrivant pas à l'école avec le même capital culturel et sportif. Avoir été bébé nageur, être allé ou non à la mer, avoir ou non des parents nageurs, facilitent ou non sa capacité à construire dans l'eau un nouveau rapport équilibre/respiration/propulsion, dans le cadre scolaire. Par ailleurs, les PE ont la possibilité en classe de réinvestir le travail réalisé à la piscine en invitant les élèves à connaître les critères de réussite et à discuter l'acceptation des règles, à revenir sur l'action au cours d'une activité réflexive à l'oral et/ou à l'écrit, à délimiter des cadres pour progresser et « accepter l'autre avec ses différences, développer l'estime de soi et regarder avec bienveillance la prestation de camarades ». Cet apprentissage peut aussi donner sens à des notions

mathématiques en figurant les progrès sous forme de graphique. En sciences, en travaillant respiration ou flottaison.

### UN ENSEIGNEMENT À ASSURER PARTOUT

Si sur le papier tout semble aller, dans les faits, l'école est loin de pouvoir assurer partout cet enseignement auquel tous les enfants ont droit. Quand elle le peut, ce n'est peut-être pas toujours avec les mêmes niveaux de compétence. Plusieurs paramètres peuvent expliquer ces disparités, à commencer par la formation initiale des PE. Cette dernière est monopolisée par le lire-écrire-compter, laissant un créneau de seulement 36 heures pour l'ensemble de l'EPS. Quant à la formation continue, elle reste quasi-inexistante. Le SNEP et le

SNUipp-FSU demandent d'ailleurs « une formation des PE de 3 jours minimum centrée sur un apprentissage moderne ». Autre facteur d'inégalité, l'approche différente entre PE et MNS\*. Et puis il y a aussi l'effet territoire qui s'avère discriminant. Même s'il ne faut pas généraliser, il existe un déficit d'équipements en zones rurales, péri-urbaines et dans les quartiers de la politique de la ville. Certaines écoles ne disposent pas du tout de piscine. D'autres en sont trop éloignées, ce qui occasionne des temps de transport chronophages assez dissuasifs. Pour que tous les enfants apprennent à nager, il faut pourtant qu'ils aillent à la piscine. Une Lapalissade qui a toujours du mal à se concrétiser.

PIERRE GARNIER

\*Maître nageur sauveteur



### ALAIN CATTEAU

Docteur en didactique et professeur d'EPS agrégé

à l'eau, sans bouée ni brassards qui empêchent l'apprentissage visé : la construction du « corps flottant ».

### QUELLES DIFFICULTÉS POUR LES PE ?

Une difficulté institutionnelle d'abord : c'est le conflit de territoire entre MNS et PE, la piscine ou la classe. Les MNS se considèrent parfois seuls compétents et imposent leurs façons de faire. Faute de formation didactique et pédagogique appropriée, les PE délèguent et intériorisent souvent un sentiment d'incompétence, d'autant plus que l'enseignement de la natation est peu valorisé par la hiérarchie. Les MNS enseignent la natation à de très nombreux groupes, les professeurs d'école ont la responsabilité d'enseigner des matières différentes à un seul groupe, ils développent ainsi une connaissance multidimensionnelle des enfants, atout pour conduire en confiance un

enseignement en piscine. Mais l'enseignant doit avoir acquis un savoir nager fondamental et les connaissances didactiques pour guider efficacement les apprentissages des élèves, leurs réussites, conditions pour se donner confiance. Le regard que l'enseignant porte sur sa compétence et sur l'activité qu'il enseigne est important.

### COMMENT LES DÉPASSER ?

Avec des formations communes MNS-enseignants s'appuyant sur des pratiques pédagogiques concrètes débouchant sur des projets d'intervention communs. Une volonté politique locale, permettant à tous les enfants d'apprendre à nager avant le passage au collège doit s'affirmer dans les discours mais surtout dans les actions concrètes. Il s'agit d'un véritable défi à relever par l'ensemble des acteurs, élèves, parents, PE, MNS et élus locaux.

PROPOS RECUEILLIS PAR P.G.

**30 À 40 MINUTES DE PRATIQUE** effective dans l'eau, c'est la durée optimale d'une séance de natation préconisée par le ministère de l'Éducation nationale.



**SEULS 75% DES BESOINS DE LA NATATION SCOLAIRE** sont couverts par le parc des piscines existant selon la Fédération française de natation.



**PRÈS DE 90% DES COMMUNES DE MÉTROPOLE** n'abritent aucun bassin de natation (Rapport IGEN-IGJS 2019).



**10 000 D'HABITANTS POUR 1 BASSIN DE NATATION** en France (Rapport annuel de la Cour des comptes 2018).



## en bref

### ACCOMPAGNER À LA PISCINE

Pour les parents qui participent à l'accompagnement lors du transport ou de l'encadrement des vestiaires, un agrément n'est pas nécessaire. L'autorisation de la direction d'école suffit et les place sous la responsabilité des PE. En revanche, pour participer à l'enseignement des activités aquatiques, vérification de l'honorabilité, test physique, participation à une réunion d'information sont demandés.

### DANS LA MANCHE !

En 2015, l'équipe EPS de la Manche a fait progresser de plus de 30% le nombre d'élèves nageurs à l'entrée au collège. À partir d'un état des lieux de l'accès aux piscines, elle a travaillé au développement d'équipements, à l'augmentation du temps de pratique et à des formations initiales et continues adaptées. Élu-es, parents, PE, IEN et CPC se sont concertés. Résultat : 83% des élèves capables de nager plus de 30m à la fin du CM2. Un travail qui se poursuit en 2021, avec une articulation péri et extra-scolaire.

### LOIN DES IDÉES REÇUES

« Apprendre à nager comme on a appris à marcher » est un film de Marc Begotti qui décrit les étapes par lesquelles un débutant doit passer. Un outil didactique qui s'appuie sur une conception constructiviste

À RETROUVER SUR YOUTUBE

# COURTS

## >>> DE L'ÉCRAN AU LIVRE >

Comment mieux sensibiliser les élèves de maternelle à la fréquentation sécurisée des écrans ? C'est l'objectif de la publication de la MAE « *Maël et Maëva, les écrans en toute tranquillité* ». L'album de littérature jeunesse, renforcé par des fiches pédagogiques, vise à aider les plus jeunes, accompagnés par les adultes, à devenir des usagers et usagers avertis du numérique et de futurs citoyens et citoyennes responsables. Sans manichéisme, les recours pertinents et régulés aux écrans numériques sont valorisés tout autant que sont pointés les risques liés à la surexposition.

ALBUM ET FICHES PÉDAGOGIQUES SUR MAE.FR

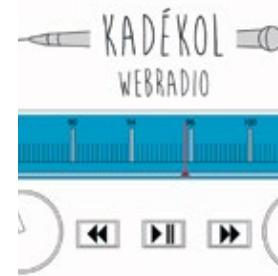
# 28

**MÉDECINS DE PRÉVENTION DANS L'ÉDUCATION NATIONALE POUR ENVIRON UN MILLION DE PERSONNELS** selon le rapport d'activité du MEN présenté le 3 décembre 2021. Un nombre en baisse ces trois dernières années alors que la crise sanitaire et l'épuisement professionnel auraient au contraire dû entraîner des recrutements pour une véritable médecine du travail.

## ≈ SANTÉ DES ENSEIGNANT·ES : AVIS DE DÉGRADATION ≈

La santé des enseignant·es en France s'est dégradée. C'est ce qu'indique le baromètre de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale comparé à son édition de 2013. Alors que 96 % des enseignant·es n'ont jamais eu de rendez-vous avec la médecine du travail, 80 % jugent leur travail stressant. Massivement insatisfait·es de leurs salaires, 31 % déclarent avoir renoncé à des soins pour des raisons financières. En outre, ils sont 65 % à se considérer mal informés en matière de santé professionnelle. 63 % estiment que les organisations syndicales se soucient de leur santé et 48 % déclarent obtenir leur soutien dans ce domaine.

Source : Baromètre International santé/bien-être du personnel de l'éducation, RES/FESP-MGEN, 2021.



## « KADÉKOL » LA WEB RADIO DE L'IFÉ

L'Institut français pour l'éducation (IFE) a regroupé sur sa webradio « Kadékol » une série de 8 podcasts réalisés à l'occasion du colloque sur l'école primaire du 21<sup>e</sup> siècle organisé du 12 au 14 octobre 2021. Ce dernier proposait d'aborder les problématiques qui traversent aujourd'hui l'école primaire et le métier enseignant.

IFE.ENS-LYON.FR/KADEKOL

## { LIRE ENTRE LES LIGNES }

Les éditions Retz mettent en ligne une collection de podcasts intitulée « Le sens de la pédagogie ». Collection qui sera enrichie d'une nouvelle publication chaque mois. Faite de rencontres avec autrices et auteurs, elle permet de découvrir leur démarche, leurs gestes professionnels et aide à aller plus loin dans la compréhension de leurs ouvrages.

EDITIONS-RETZ.COM/PODCASTS/SENS-DE-LA-PEDAGOGIE.HTML

## // QUAND LA FORMATION // TOURNE LE DOS AUX BESOINS

Le schéma directeur de la formation continue des personnels de l'Éducation nationale 2019-2022 s'était assigné comme objectif « *de développer les compétences professionnelles par une formation qui réponde à la fois à leurs demandes et aux besoins de l'institution* ». Or, « *les besoins de l'institution* » ont pris la forme d'une multiplication des injonctions et la non prise en compte des demandes des personnels est restée la norme. Aucun recueil n'a pourtant été mis en place dans les départements. La formation s'est réduite à un accompagnement des réformes et à la mise en avant des « *savoirs fondamentaux* » au détriment des autres champs de savoirs professionnels.

**C'EST LE NOMBRE DE ROBOTS MOBILES INCLUSIFS (BUDDY), à destination des élèves de 5 à 11 ans atteints de maladies graves et de longue durée qui vont être déployés dans les académies par le ministère de l'EN. Dans le cadre du programme « Travailler Ensemble à Distance et en interaction » (TED-i), les élèves disposeront d'un écran tactile et d'une tablette d'apparence humanoïde pour télétravailler. Une évaluation du dispositif est prévue et des conclusions devraient être rendues à l'automne 2022.**

## 1. QUELS SONT LES SIGNES DU HARCÈLEMENT ?

Un signal isolé ne doit pas faire conclure à un cas de harcèlement. Globalement, le harcèlement est constitué de faits « ordinaires » qui ont tendance à être minimisés par les adultes, avec une vision fréquemment sexiste. Cela peut être aussi constitué d'événements visibles et fréquents comme un enfant qui se fait frapper ou bousculer en récré. Le harcèlement est souvent invisible, les victimes ne disent rien, ont honte, peur, se sentent coupables et/ou ne savent pas que cela relève du harcèlement. Le repli sur soi, le désintéressement scolaire, l'absentéisme sont des signaux que peuvent repérer parents et enseignants tout comme les maux psychosomatiques. Mais attention à ne pas exagérer chaque signe, il faut être attentif à leur répétition.

## 2. LE DISPOSITIF PHARE ET LA PROPOSITION DE LOI BALANANT, DES RÉPONSES ADÉQUATES ?

Il faut se méfier du « prêt-à-porter » car chaque cas ou prévention de harcèlement va dépendre de la mobilisation d'un collectif,

**ÉRIC DEBARBIEUX** Professeur en sciences de l'éducation et chercheur dans le domaine de la violence en milieu scolaire.

©Mira/NAJA

d'un coussin main soumise au contexte local. Les méta-analyses montrent aussi que les programmes les plus efficaces sont capables de faire descendre le harcèlement de seulement 15%. Croire qu'une action uniquement à l'école va régler les difficultés est une illusion totale. Le harcèlement se construit collectivement, des individus qui se soudent entre eux, un « nous » contre un « lui », souvent d'après des critères de genre ou de pseudo race. Le contexte politique actuel, les discours démagogiques sont très inquiétants, ils ont un impact dans les cours de récré et les adultes en sont responsables. Quant à la loi, en créant un délit spécifique, elle officialise l'interdit mais lorsqu'on aboutit au dépôt de plainte, c'est qu'on a déjà perdu et c'est une tragédie.

## 3. QUELLES AUTRES PISTES ?

La piste systémique est la question du vivre ensemble. Il faut s'interroger sur la place de chacun, non pas pour s'aimer mais pour travailler ensemble, dans la coopération, que chacun soit indispensable à la vie du groupe. C'est aussi une affaire d'adultes, mes recherches montrent que les mésententes entre adultes, l'impossibilité du travail en équipe, le repli sur soi dans la classe favorisent le harcèlement. Il faut fabriquer des équipes solidaires car le harcèlement est partout et nécessite la mobilisation de tous. Les adultes ont aussi un devoir d'exemplarité, de ne pas opposer un « nous » à un « eux ».

PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO



**TOUT SCHUSS !** Pratique sportive socialement discriminée, le ski n'est régulièrement pratiqué que par 8% de la population française. 18% des cadres partent à la montagne l'hiver contre 4,5% des ouvriers. Le cadre scolaire peut permettre à tous les enfants d'une classe d'âge de profiter des sports d'hiver. Souvent limité aux écoles en zones montagneuses, le ski scolaire reste dépendant des financements des collectivités.

# DIS-MOI TOUT, MARIONNETTISTE!



**PAS ÉVIDENT DE POSITIONNER L'OBJET,** d'accompagner par des gestes, de situer son regard, de moduler sa voix.

Éclairés par une comédienne, les CM1 de l'école Pasteur de Villejuif (Val-de-Marne) s'initient au théâtre.

Ce mardi, c'est la première séance d'atelier-théâtre pour les trois classes de CM1 de l'école Pasteur de Villejuif (Val-de-Marne) et l'excitation est palpable. Première rencontre avec Héléne Arnault, la comédienne qui anime les ateliers, mais aussi pour beaucoup avec la pratique théâtrale et plus particulièrement le théâtre d'objets.

Avant d'entrer dans la pratique, les élèves énoncent les différentes marionnettes connues : muppets, marionnettes à fil, à doigts, de castelet, d'ombre ou géantes... pour en venir à ces objets devenant personnages. À partir d'images, Héléne interroge sur ce qui peut les rattacher à un être vivant : le robinet avec ses yeux d'eau chaude et d'eau froide ou la façade d'immeuble avec son énorme bouche en baie vitrée... Ce préalable est déjà le début d'une démarche où il n'y a pas une bonne réponse mais où les interprétations s'enrichissent pour percevoir différemment. Se confronter à des imaginaires divers est déjà un apprentissage.

Héléne prend ensuite le temps d'un détour pour expliciter le nom donné aux objets. Comprendre qu'ils peuvent venir d'une caractéristique physique (le grobinet), de son utilisation première (toctoc), du son produit (spoiing) mais aussi d'un caractère imaginé (furax) ou de mot-valise (crabuche), c'est à la fois lever des implicites et proposer des premières pistes de processus de création.

## À NOUS LA CRÉATION !

L'impatience de passer aux travaux pratiques est manifeste. En cercle, les élèves sont amenés, après un temps de respiration et par diverses activités d'expression, à travailler l'imagination, le regard, le geste, l'articulation, la hauteur de voix. Ce travail sur la voix et le corps, cette liberté de s'exprimer sont inhabituelles et peuvent impressionner. « Accorder une légitimité au corps, s'autoriser à d'autres postures, est parfois déstabilisant, témoigne Justine Tiphagme, l'une des trois enseignantes. On sort du cadre habituel, c'est difficile pour certains enfants très scolaires et ça autorise d'autres qui n'osent pas intervenir en classe. Ça offre un espace nouveau ». Logique alors, que la séance soit ponctuée de rires qui déconcentrent un peu... mais si peu finalement.

Le troisième temps sera présenté par « théthé », marionnette issue d'une théière qui prend vie dans les mains et la voix modifiée de la comédienne. Donner à voir en amont comment l'objet devient personnage permet d'établir un univers de référence. Chaque enfant choisit alors un objet pour improviser un petit tour de marionnettes. Arrosoirs, brosses, entonnoirs et tire-bouchons se mettent à éternuer, pleurer, faire non, dire chut ou réfléchir en se grattant la tête. Héléne donne quelques astuces et exercices pour construire un apprentissage d'habiletés où il s'agit de se mettre à la place de l'objet et d'inclure le regard d'un public. Pour l'enseignante, « c'est à la fois du plaisir

tout en étant sérieux ». Le théâtre implique des techniques mais aussi une prise de risque inhérente à l'acte d'apprentissage. Oser inventer rend acteur d'un projet d'apprentissage.

## SI J'ÉTAIS UNE PASSOIRE...

Et voilà que c'est déjà la première représentation. Chaque enfant devient marionnettiste et crée pour son personnage une voix, un prénom et une chose qu'il aime. Instant magique où la créativité s'installe. La passoire de Khylian qui « déteste la sauce visqueuse mais adore qu'on lui brosse le dos » passe la parole au « Pablo » de Dorcas, ce tamis de plage qui « aime tant le sable chaud et déteste qu'on l'oublie dans la mer ». Et puis il y a le batteur de Maoudé qui « aime surtout fouetter ! » ou encore « Martinflex », le râteau de Byker qui, avec sa voix d'outre-tombe, « adore ramasser les feuilles mortes ». L'intérêt du théâtre d'objets est que cela permet d'instaurer une distance. « Ce ne sont pas eux qui parlent, c'est la marionnette, du coup c'est plus facile pour les plus

introvertis, témoigne Justine avec beaucoup d'émotion. Je n'avais jamais entendu Enzo faire une phrase aussi longue ». Héléne partage cette satisfaction de « faire bouger les choses, de permettre à tous les enfants de trouver une place. »

Lors des séances suivantes, les élèves poursuivront la découverte de cet art à travers la pièce « Grau! » de Baptiste Toulemonde, en avant-première puisque le texte n'est pas encore édité. En amont, l'histoire sera lue, expliquée et chaque enfant choisira quelques phrases à mémoriser. Pas trop car l'idée est de travailler l'interprétation sans le poids de la mémorisation. Pour Justine, l'apport de cette sensibilisation est évidente « à la fois scolairement avec un travail sur la concentration, l'oral, le vocabulaire. Cela offre une ouverture culturelle et des références littéraires. C'est aussi un apport personnel, apprendre à s'écouter, se découvrir soi-même avec les autres. » Une aventure collective stimulante que partage Héléne : « Monter un projet ensemble, c'est un vrai esprit de troupe ! » MATHILDE BLANCHARD

**“ACCORDER UNE LÉGITIMITÉ AU CORPS, S'AUTORISER À D'AUTRES POSTURES, C'EST PARFOIS DÉSTABILISANT”**



**DOMINIQUE MÈGRIER**  
Comédienne, metteuse en scène et autrice\*

en favorisant la capacité à être pleinement présent. C'est un apprentissage de l'écoute de soi et des autres. Cela développe la sensibilité : accepter ses émotions, en recevoir, en donner et les gérer. Enfin, c'est bien sûr la transmission d'une culture.

## QUELS APPRENTISSAGES PERMET LE THÉÂTRE ?

Le théâtre, c'est la découverte de différentes formes de langage : celui des mots, du corps, de l'espace, du geste, du rythme. Prendre confiance en soi grâce à des jeux corporels où il n'existe pas une « bonne réponse ». C'est aussi une nouvelle perception de l'espace qui devient multiple : une chambre, une plage... C'est ainsi un travail d'imagination tout

**UNE AVENTURE PARTAGÉE ?**  
Lors d'atelier-théâtre, les élèves, l'enseignant, se voient sous un autre jour où les plus timides deviennent visibles, où on découvre de l'insoupçonné. Les enfants savent, sans en être conscients, qu'il y a une prise de risque. Pour oser, il est nécessaire d'avoir un cadre où toute perception est « entendable », sans

classement. Imaginer des personnages, des lieux, des époques... c'est se transporter ensemble dans d'autres façons de voir le monde.

## QUELLES APPROCHES POSSIBLES ?

Pour moi, le texte vient en dernier. Travailler d'abord la répartition dans l'espace, les émotions, le contact avec les autres grâce à des jeux. Si le théâtre implique qu'il y ait représentation, le spectacle n'est pas une obligation, on peut alléger la charge en donnant à voir des ateliers ouverts, quitte à les aménager. PROPOS RECUEILLIS PAR M.B. \*60 exercices d'entraînement au théâtre, Retz, 2005

**PEAC LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL** conçu comme un « levier d'émancipation » et de « lutte contre les inégalités » est obligatoire depuis 2013. Guide d'accompagnement sur [www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)

**43%** seulement de la population française a été au théâtre en 2018. Un chiffre qui se réduit entre 37 et 38% chez les employés, ouvriers et inactifs alors qu'il est de 71% chez les cadres supérieurs (Observatoire des inégalités - 2021)

**19% DES PROJETS ARTISTIQUES** dans les écoles concernent le domaine du théâtre, à même hauteur que la danse, contre 38% pour la musique et 36% pour les arts plastiques et seulement 4 % pour le cirque. (Rapport ministère de la Culture mars 2020)

**8/10 ÉLÈVES DU PRIMAIRE** ont bénéficié d'une action ou d'un projet relevant de l'éducation artistique et culturelle en 2018-2019. Plus l'école est de petite taille, plus le nombre d'élèves touchés est important. (Rapport ministère de la Culture mars 2020)

## PARTENARIAT CULTUREL

le Théâtre Romain Rolland, (TRR), scène conventionnée de Villejuif (Val-de-Marne), propose en concertation avec les enseignants un parcours artistique varié. Chaque élève de la PS au CM2 bénéficie de deux ou trois séances par an de spectacles vivants, accompagnées parfois de médiation ou d'ateliers. Depuis plus de dix ans, un projet d'initiation au théâtre avec les CM1 de six écoles, anciennement ou actuellement en REP, s'appuie sur 14h par classe d'intervention d'un-e comédien-ne. « Il ne s'agit pas d'apprendre une pièce ni de donner une restitution publique mais la dernière séance est une répétition ouverte, souvent aux CE2, pour garder la logique de se confronter à un public », explique Victoria Morisset, chargée de l'action culturelle, en charge du jeune public au TRR.

## CLASSE À PAC

Le dispositif national des classes à projet artistique et culturel (PAC) permet depuis 2002 de faire intervenir des artistes dans des domaines variés : architecture, arts plastiques, cinéma, cirque, littérature, musique, théâtre, sciences... Initié par l'enseignant-e, il allie pratiques et ouvertures culturelles. La baisse importante des budgets, en particulier de la Direction régionale des affaires culturelles qui finance une partie des interventions, et la politique de resserrement sur les « fondamentaux » ne met plus en avant les appels annuels à projets territoriaux qui existent toujours.

## PORTRAIT



ISABELLE  
HÉLÈNE,  
d'une latitude  
à l'autre.

# VIVRE ET ENSEIGNER AILLEURS

Isabelle Hélène, professeure des écoles dans l'académie de Martinique a pris, depuis 2008, un nouvel élan au Canada.

Sa carrière professionnelle a débuté en 1992 sous les alizés de la Martinique où Isabelle Hélène a occupé des postes de brigade départementale ou de ZIL.  
« En 2008, j'avais moins d'attaches en Martinique et besoin de changement,

confie l'enseignante. *J'ai choisi de venir au Canada, ce pays correspondait aussi à mes attentes pour mes enfants.* » Pour réaliser son projet, Isabelle Hélène, 54 ans, a d'abord demandé à être sur la liste d'aptitude pour enseigner dans le second degré. Grâce à cela, elle a obtenu une formation professionnelle de mise à niveau à Montréal au Québec. L'obtention de son diplôme lui a ensuite ouvert un droit d'une année à un permis de travail. Une opportunité s'est alors présentée sous la forme d'un remplacement d'une année au Collège International Marie de France de Montréal. C'est à ce moment-là qu'elle a fait la demande du statut de résidente,

un statut qu'elle détient depuis plus de six ans maintenant.

### MON ÉCOLE AU CANADA

Le collège, au Canada, couvre une scolarité qui va de la moyenne section à la terminale. « *Les élèves ont 25 heures de cours par semaine réparties du lundi au vendredi* », précise Isabelle qui enseigne en CM2 à 27 élèves. « *L'école est gérée un peu à la française avec un directeur et un proviseur et un peu à l'américaine via un conseil d'administration où les parents sont très présents et exigeants*, constate-t-elle. *La relation aux parents mobilise ainsi pas mal d'énergie.* »

« *Plus de la moitié de nos élèves ne sont ni français, ni francophones, avec plus de 60 nationalités représentées*, souligne-t-elle. *Très souvent, le français n'est parlé qu'à l'école* ». Le revers de la médaille est que le vocabulaire en français est parfois fragile. Il est une préoccupation constante dans l'enseignement d'Isabelle. Des heures de Français Langue Etrangère (FLE) sont également dispensées par des spécialistes. Les heures que les élèves passent avec les enseignant-es d'EPS ou de musique permettent, en outre, aux maîtresses de CM2 de prendre des petits groupes ou de faire de la co-intervention dans les classes de leurs collègues. Isabelle Hélène observe par ailleurs, une forte tendance à la médicalisation des difficultés scolaires. De nombreux enfants sont traités pour troubles de l'attention avec hyper-activité. « *Cette année, explique Isabelle, a été créé un poste de conseiller en éducation inclusive. Sa mission est de rencontrer les élèves à besoins particuliers, participer à la construction du lien avec les familles et aider à la mise en place des plans d'adaptation personnalisés. Il existe aussi des « orthopédagogues » qui interviennent sur les cycles 1 et 2.* » Du côté de la formation, aux offres de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE) s'ajoutent celles du gouvernement québécois et celles proposées par l'Association québécoise des enseignants du primaire (AQEP). « *Mais, la crise sanitaire a favorisé le distanciel et limité les accès à ces formations* », déplore l'enseignante. Isabelle Hélène peut éprouver de temps en temps de petites pointes de nostalgie. « *J'aime beaucoup mon pays mais j'aime beaucoup la vie ici* », conclut-elle.

JEAN-PHILIPPE GADIER

## QUESTIONS & RÉPONSES

### Q: MON « PASS ÉDUCATION » ARRIVE À ÉCHÉANCE, COMMENT LE RENOUVELER ?

**R:** Le ministère de l'Éducation nationale annonce sur son site la mise à disposition d'un nouveau « Pass Éducation » prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et valable pour les années civiles 2022-2023-2024. Attribué à tous les personnels rémunérés par l'Éducation nationale en activité - stagiaires, titulaires ou contractuels, AESH, ... - il concernera aussi les personnels détachés, titulaires de l'Éducation Nationale exerçant dans les établissements d'enseignement français

à l'étranger relevant de l'AEFE. Ces « Pass Éducation » devraient être disponibles dès le 3 janvier 2022 et sont à récupérer, selon le cas, sur le lieu d'exercice, auprès des circonscriptions ou de la DSDEN. Reste à espérer que le ministère tienne ses promesses de délai !

### Q: ENCEINTE, MON ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITE UN CONGÉ PATHOLOGIQUE. QUELS SONT MES DROITS ?

**R:** Le professionnel de santé qui suit la grossesse peut produire un certificat attestant de l'état pathologique de la patiente et de la nécessité de

périodes supplémentaires de congé. Celles-ci peuvent être au maximum de 2 semaines avant (prénatal) et 4 semaines après (postnatal) le congé maternité de droit commun. La période de congé prénatal peut être prise à compter de la déclaration de grossesse de manière continue ou discontinuée. Ces périodes supplémentaires sont des congés maternité de plein droit, rémunérés à plein temps qui n'entrent pas dans le décompte des droits à congé de maladie ordinaire, le jour de carence ne s'applique pas. À noter que, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les agentes contractuelles ne sont plus soumises à l'obligation de 6 mois d'activité pour bénéficier du congé maternité et de tous les droits qui y sont attachés.

### Q: J'ENVISAGE DE GÉRER UN BIEN FAMILIAL DANS LE CADRE D'UNE SCI, EN AI-JE LE DROIT ?

**R:** Les textes interdisent au fonctionnaire « *de participer aux organes de direction de sociétés ou d'associations à but lucratif* ». En cela, ils déclinent l'interdiction d'exercer : « *..., à titre professionnel, une activité privée lucrative* ». Il existe néanmoins des dérogations qui sont précisément encadrées. L'une d'elles touche à la gestion du patrimoine familial ou personnel dans le cadre d'une SCI, dans le respect d'une double condition : d'une part, la gérance de la SCI doit être une pure « *gestion patrimoniale* » de l'agent-e, d'autre part cette gérance ne doit pas faire l'objet de rémunération à ce titre.

## salaire

### CALENDRIER DES PAIES ET DES PENSIONS 2022

	PAIE	PENSION
JANVIER	Jeudi 27	Vendredi 28
FÉVRIER	Jeudi 24	Vendredi 25
MARS	Mardi 29	Mercredi 30
AVRIL	Mercredi 27	Jeudi 28
MAI	Vendredi 27	Lundi 30
JUIN	Mardi 28	Mercredi 29
JUILLET	Mercredi 27	Jeudi 28
AOÛT	Lundi 29	Mardi 30
SEPTEMBRE	Mercredi 28	Jeudi 29
OCTOBRE	Jeudi 27	Vendredi 28
NOVEMBRE	Lundi 28	Mardi 29
DÉCEMBRE	Mercredi 21	Jeudi 22

Selon les établissements bancaires, un écart d'un jour avec ce calendrier de virement peut être constaté.

## CALENDRIER DES PERMUTATIONS

L'AGENDA pour les demandes tardives, les vérifications et dernières démarches.

À retrouver sur  
[snuipp.fr](http://snuipp.fr)

## LIVRES

## Bonne année au cycle 3 !

Commençons 2022 avec des livres pour les enfants de CM, qui apporteront à ce mois de janvier des notes diverses et magiques, réjouissantes ou inquiétantes, toutes de nature à les faire grandir pour devenir celles et ceux qui pourront réparer le monde.

Pour prolonger l'esprit des vacances, en route pour un voyage mythique dans **Le Transsibérien, départ immédiat pour l'autre bout du monde !** Qui n'a rêvé un jour de parcourir ces étendues immenses de Moscou à Vladivostok à bord de ce train qui suit la plus longue voie ferrée du monde ? Une fabuleuse aventure qui ouvre les portes de toute la Russie : chaque double page de ce livre grand format illustre et documente chaque étape du voyage. Magnifiquement illustré, il entraîne à travers des paysages incroyables à découvrir la vie des habitants de ce grand pays. **Vous êtes des animaux comme nous** est une fable écologique, un plaidoyer poétique pour réinventer les relations entre les espèces et défendre le vivant. Une petite fille rêve qu'elle comprend ce que lui raconte un merle noir, sans pouvoir lui répondre. L'oiseau lui explique comment les humains ont envahi la terre, transformé les espaces naturels, domestiqué nombre d'espèces

**"NOUS AVONS BESOIN DE VOS CERVEAUX, DE VOTRE AMOUR, DE VOS SOINS"**

animales... oubliant en chemin qu'ils sont eux aussi des animaux ! D'autant plus terrible que « partout où les humains s'installent, les oiseaux disparaissent », et avec eux, des millions d'autres animaux. Mais loin d'être seulement à charge, le message reste positif : « Nous avons besoin de vos cerveaux, de votre amour, de vos soins », ajoute le merle. Au sortir de son rêve, dans lequel les illustrations aux tons doux et à la ligne claire nous immergent, l'enfant peut se préparer à aimer et réparer le monde. Autre univers, celui du conte, avec **Le Yark**. La réédition de ce petit roman taxé d'immoral et jubilatoire : ce monstre

poilu dévore les enfants sans état d'âme. Mais son ventre gourmand ne digère que les enfants sages, qui deviennent, hélas pour lui, de plus en plus rares. Pourtant, c'est pour l'amour de la douce petite Madeleine que le Yark finit par voir le monde autrement : ouf ! Si le texte est croustillant, les gravures à la Gustave Doré subliment cette histoire de monstre. **Carmin, le garçon au pied-sabot** est une fantasy foisonnante et pleine de mystère. Né avec un pied de bouc à la place d'un pied, l'enfant est pensionnaire d'un orphelinat. Contre toute attente, le voilà adopté par un couple de taxidermistes inquiétants. Malgré le confort de la maison à la campagne, Carmin s'interroge de plus en plus sur les motivations de ses « parents » adoptifs comme sur ses origines. Le garçon va devoir enquêter pour comprendre et découvrir les secrets dissimulés dans cette immense demeure.

- **LE TRANSSIBÉRIEN, DÉPART IMMÉDIAT POUR L'AUTRE BOUT DU MONDE**, d'Alexandra Litvina, ill. Anna Desnitskaïa, Ed. Rue du Monde C3
- **VOUS ÊTES DES ANIMAUX COMME NOUS**, de Cyril Dion, ill. Sébastien Mourrain, Ed. Actes sud Junior C2 C3
- **LE YARK**, de Bernard Santini, ill. Laurent Gapaillard, Ed. Grasset C3
- **CARMIN, LE GARÇON AU PIED-SABOT**, d'Amélie Sarn, Ed. Seuil jeunesse C3

## EXPO PARIS

## Street art en herbe

Le Musée en herbe a ouvert ses portes à un pionnier du street art : Speedy Graphito. Son univers haut en couleurs offre depuis 40 ans des œuvres pleines d'émotions, faisant dialoguer Blanche-Neige avec Pacman, Donald avec Super Mario : un laboratoire ludique véritable incubateur d'imaginaire. Jusqu'au 15 octobre 2022.  
► **MUSEE-EN-HERBE.COM ET SUR YOUTUBE : LES MONDES IMAGINAIRES DE SPEEDY GRAPHITOU**

## EXPO PARIS BIS

## Portraits au Musée de l'Homme

Une exposition qui met en lumière 58 personnalités, autant de femmes que d'hommes, issues de l'immigration et de l'Outre-Mer pour redonner à l'histoire de France toute sa diversité. La plupart, bien qu'oubliées et méconnues, ont participé à l'histoire de France, de 1789 à nos jours et construisent une autre vision des 230 dernières années.  
Jusqu'au 14 février 2022.  
► **À RETROUVER SUR MUSEEDELHOMME.FR**

## INTERVIEW

## Bernadette Després

## VOUS DESSINEZ DEPUIS PLUS DE 50 ANS, VOTRE PUBLIC A-T-IL ÉVOLUÉ ?

Les enfants d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'autrefois, ils sont sûrement plus écoutés. Et s'ils ont des caractères tous différents, ils adorent toujours s'amuser. Le truc, c'est de les faire rire. J'avais déjà dessiné plusieurs albums, mais en créant Tom Tom et Nana, on s'est bien trouvé, avec les

scénaristes, pour que ce soit vivant, que ça bouge, tout en restant mignon. Pour moi, 8 ans est l'âge idéal, par rapport à mes souvenirs d'enfance, Tom Tom et Nana s'adresse à cette tranche d'âge, les enfants adorent !

## SI VOUS DEVIEZ DÉFINIR VOTRE RELATION À L'ENFANCE...

J'ai sans doute inventé mon premier personnage, une petite fille qui n'avait peur de rien, pour me



© Speedy Graphito



Le pré aux loups, Charles Fréchet



## EXPO LOUVIERS

## Que du bleu

Le musée de Louviers dans l'Eure fait le pari innovant et réussi de mettre l'art à la portée des plus jeunes dans sa toute nouvelle « Galerie des Petits ». Une histoire de bleu, un voyage dans un camaïeu de civilisations, pour s'interroger aussi sur l'avenir de notre planète bleue. Jusqu'au 31 janvier 2022.  
► **VILLE-LOUVIERS.FR/MA-VILLE/CULTURE/LE-MUSEE/ ET SUR YOUTUBE : L'EXTRAORDINAIRE HISTOIRE DU BLEU LOUVIER**

## EXPO LYON

## Sur la piste des Sioux

Un tipi, un indien avec sa coiffe de plumes se préparant à chasser les bisons avec son arc et de ses flèches : une imagerie populaire très caricaturale et biaisée que le Musée des Confluences à Lyon aide à remettre en cause en proposant un voyage à travers les grandes plaines amérindiennes à la rencontre de la diversité des Indiens d'Amérique. Jusqu'au 28 août 2022.  
► **MUSEEDESCONFLUENCES.FR**



## BIO

**Bernadette Després**, illustratrice et dessinatrice de « Tom Tom et Nana »

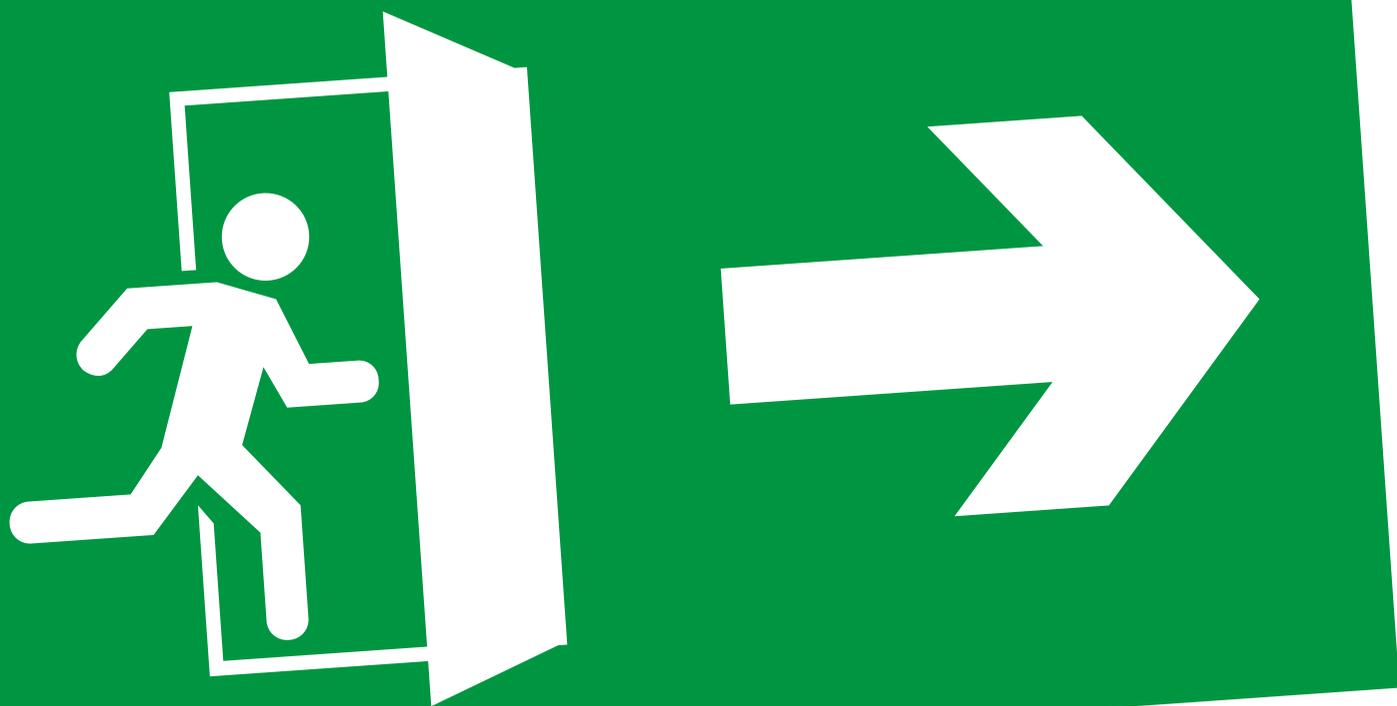
libérer de ma timidité. Petite, j'ai beaucoup aimé les BD chez mon grand-père, Tintin, Bécassine, ça s'adressait à l'enfance. C'est ce que j'ai voulu faire aussi plus tard. Mes personnages sont comiques, jamais méchants. Il faut garder une tendresse, on a besoin d'être aimé dans notre enfance.

## QUELS SONT VOS PROJETS ?

Pouvoir continuer de travailler avec des gens qui inventent des

histoires pour les maternelles, notamment avec Bernard Friot qui m'a déjà envoyé une quinzaine de poésies, ses « Popopoèmes ». Je vais aussi aller dans les écoles. J'ai beaucoup dessiné à partir de textes et j'aimerais aussi le faire avec les petits. Entre les PS et les GS, ce n'est pas du tout pareil ! Pour avoir aussi beaucoup travaillé avec des musiciens - ce fut un bonheur absolu ! - j'ai à nouveau envie d'illustrer des chansons.  
PROPOS RECUEILLIS PAR MARION KATAK





# Nucléaire : c'est par où la sortie ?

Le remplacement d'un parc nucléaire en fin de vie est au cœur de choix politiques décisifs pour atteindre les objectifs climatiques de la France.

Le plan France 2030 annoncé par Emmanuel Macron en octobre 2021 prévoit la production de mini-centrales nucléaires au traitement amélioré des déchets. La problématique énergétique française est, en effet, aiguë. Même si leur durée était portée à 60 ans au lieu de 40, avec les incertitudes de sécurité

afférentes, les 56 réacteurs actuels générant 70% de l'électricité ne seront plus en service pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Mais les petits réacteurs modulaires, inédits dans le paysage nucléaire français, sont, en fait, destinés à l'exportation comme alternative aux centrales à charbon et relèvent plus du défi industriel que d'une solution d'avenir nationale.

## CHOIX ÉNERGÉTIQUES, CHOIX POLITIQUES

Incomplètes, les annonces présidentielles confirment cependant une volonté de maintenir la prépondérance du nucléaire dans le « mix électrique » qui s'inspire du rapport « *Futurs énergétiques 2050* » de RTE\*, gestionnaire du réseau électrique métropolitain. Un

rapport qui dessine une projection a priori paradoxale : dans un mouvement de baisse globale de la consommation énergétique de -42% en 30 ans, la consommation électrique progressera de 35%. L'abandon des énergies fossiles au profit d'une électricité « *zéro CO2* » devrait être massif dans les transports, le logement et l'industrie pour atteindre la neutralité carbone. Parmi les six scénarios RTE – trois avec 100% d'énergies renouvelables (EnR) et trois combinant EnR et nucléaire – le maintien du nucléaire, promu par la direction d'EDF, reste privilégié par l'État. Même plafonné à 50% par la loi climat, ce qui nécessite un développement significatif du photovoltaïque et de l'éolien, le recours à l'atome suppose la création de 8 à 14 réacteurs EPR de troisième génération. Or, la mise en service de l'EPR de Flamanville en 2023 avec 11 ans de retard et un surcoût de 16 Md€ nourrit les oppositions à un nucléaire « *trop long, trop cher, trop risqué* ». Les scénarios 100% EnR, à l'instar de celui de Négawatt, s'en trouvent crédibilisés. Le débat est bien politique plus que technologique. De quoi faire émerger des choix alternatifs plus efficaces, compétitifs et durables. FRANCK BROCK

\* RTE : Réseau transport d'électricité

# Le spectre de l'inflation plane sur 2022

Dans la continuité de 2021, l'année 2022 sera-t-elle marquée du sceau de l'inflation ? Les traditionnelles hausses du 1<sup>er</sup> janvier sont contrastées : 10 centimes pour le paquet de cigarettes mais pas d'augmentation du gaz dont le tarif est encore bloqué pour les six prochains mois. En réalité, la plupart des hausses ne sont pas encore annoncées. Elles vont résulter de la hausse vertigineuse d'un grand nombre de matières premières et du coût des transports. L'augmentation de 50 à 94% du prix du papier entraîne, par exemple, une hausse des prix des journaux au 1<sup>er</sup> janvier. Le prix du baril de pétrole a, quant à lui, presque doublé en

quelques mois et l'affichage à la pompe s'est rapproché des 2 euros le litre. Si l'INSEE table sur un reflux de l'inflation des prix de l'énergie pour 2022, il prévoit une hausse des produits manufacturés et dans le secteur de l'alimentation, 10% de plus pour les pâtes, par exemple. De quoi continuer de creuser les inégalités. L'inflation entraînera un recul du pouvoir d'achat au début 2022, avec un léger rebond au deuxième trimestre 2022, toujours selon l'INSEE. La hausse a minima du SMIC de 0,9%, après celle de 2% en octobre, et le gel du point d'indice pour la fonction publique ne permettront pas de compenser les pertes. PIERRE GARNIER

# Inégalités mondiales : les grands écarts

Selon le rapport 2022 du World Inequality Lab publié début décembre 2021, les inégalités de revenus dans le monde restent trop importantes. Les 10% des plus riches captent 52% du revenu mondial tandis que la moitié la plus pauvre n'en conserve que 8%. « *Après plus de 18 mois de Covid-19, le monde est encore plus "polarisé" en termes d'inégalités de richesse* », souligne à l'AFP Lucas Chancel, économiste et codirecteur du World Inequality Lab à l'École d'économie de Paris. L'Europe, avec ses services publics et la redistribution, est la moins inégalitaire. Le financement des politiques sociales est cependant problématique car avec la baisse des taux d'imposition, les plus aisés et les sociétés paient proportionnellement moins d'impôts que les autres. Mais c'est surtout les inégalités de patrimoine qui se sont creusées : le patrimoine représente 7 ans de revenus nationaux en France et 50% des moins aisés détiennent à peine 2% du patrimoine mondial.

La crise sanitaire a facilité l'accès à un crédit peu cher et une flambée de la bourse, qui ont profité aux plus riches, aux patrimoines essentiellement finan-



ciers. « *Pendant que le patrimoine des milliardaires a pris plus de 3 600 milliards d'euros, ce sont 100 millions de personnes supplémentaires qui ont rejoint les rangs de l'extrême pauvreté* », détaille Lucas Chancel.

Les économistes, qui ont co-piloté ce rapport très documenté, proposent d'inventer de nouvelles institutions et traités internationaux, la création d'un registre financier international, une taxation sur le patrimoine des expatriés fiscaux, un supplément « pollution » et plus de justice fiscale. « *Etant donné la concentration très forte des richesses, une taxation modeste et progressive peut engendrer des revenus significatifs pour les gouvernements* », propose le rapport. VIRGINIE SOLUNTO

## VÉRONIQUE THIVOLLE



Membre du collectif Jamais sans toit, enseignante à Lyon.

## 1. LA SITUATION DES ENFANTS SANS TOIT EST-ELLE UNE URGENCE ?

Oui, actuellement 99 enfants sans toit sont recensés. Que cela soit en été ou en hiver, la situation est intolérable. Vivre dehors met ces enfants en danger à la fois physiquement et psychologiquement. À chaque rentrée, l'État et la métropole de Lyon semblent découvrir l'ampleur du problème et n'anticipent pas les difficultés récurrentes de ces familles sans abri.

## 2. QUEL EST LE RÔLE DU COLLECTIF JAMAIS SANS TOIT ?

Tirer la sonnette d'alarme, alerter les autorités compétentes pour qu'elles agissent et mettent tout en œuvre pour que ces enfants ne restent pas sans toit. Le collectif réalise aussi des mises à l'abri d'urgence quand les autorités compétentes font défaut. Il paye des nuits d'hôtel aux familles et ouvre des écoles pour les héberger. Mais c'est un pansement sur une jambe de bois. Ce qu'il faudrait, c'est plus de foyers d'accueil mais aussi moins d'hôtels car y faire à manger n'est pas possible. Souvent, ces derniers se situent loin des écoles et ne permettent pas un accompagnement social. PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO

# “Les enfants de milieu populaire ne sont pas rien”

## POURQUOI VOUS CONSIDÉREZ-VOUS COMME UNE « EXCEPTION CONSOLANTE » ?

**JEAN-PAUL DELAHAYE :** L'expression « *exception consolante* » est de Ferdinand Buisson, collaborateur de Jules Ferry. Alors que l'instruction publique, obligatoire, laïque et gratuite est un progrès pour les enfants du peuple, les républicains conservent le lycée payant qui scolarise les enfants de bourgeois, sauf quelques boursiers. Buisson les qualifie d'exceptions consolantes car ils consolent les nantis de l'injustice sociale maintenue. Entre mon sort de boursier des années 60, dans une classe où nous étudions le latin, et celui des enfants de la Troisième République, il y a peu de différence. Je suis aussi une exception inconsolable, je refuse qu'on dise « *Regardez celui-là, il a réussi, vous n'avez qu'à le vouloir, quand on veut, on peut...* ». C'est le discours des conservateurs qui renvoient ceux qui sont en difficulté à leurs propres responsabilités et non pas à celle d'un système profondément injuste.

## VOTRE EXPÉRIENCE D'ENFANT PAUVRE A-T-ELLE BÂTI VOTRE CONCEPTION DE L'ÉCOLE ?

**J-P. D. :** J'ai mis un point d'honneur à ne jamais oublier d'où je venais et me suis battu, dans toutes mes fonctions, pour la prise en compte de la grande pauvreté. Mon engagement professionnel a consisté à faire que jamais les « exceptions » ne servent d'alibis pour ne rien changer au système. Si la massification de l'accès au baccalauréat a été un progrès, des invariants de la pauvreté empêchent toujours trois millions d'enfants d'entrer sereinement dans les apprentissages. Les difficultés et humiliations que j'ai connues enfant pour se loger, se nourrir,

s'habiller, payer les fournitures ou une sortie scolaire sont persistantes. Je veux rendre hommage aux personnels qui font des écoles des lieux de solidarité où les familles trouvent de l'aide. Interne, j'ai pu apprendre mes leçons, sur un bureau, accompagné par des adultes qui pouvaient m'aider, ce que ma mère, élevant seule cinq enfants, femme de ménage, ouvrière agricole, dans un logement mal commode d'un petit village rural, ne pouvait faire.

## QUELS OBSTACLES EMPÊCHENT LA RÉUSSITE DES ENFANTS PAUVRES ?

**J-P. D. :** Si l'école ne peut pas tout et n'est pas responsable de la précarité, un service public de l'accompagnement scolaire à la hauteur reste à construire. Pour l'accompagnement éducatif, le pays dépense 40 fois plus pour les étudiants des classes préparatoires que pour les élèves de l'éducation prioritaire. Une partie de la population a capté à son profit une part importante du budget de l'éducation nationale et la nation néglige ceux qui ont en le plus besoin. Contre les freins sanitaires et sociaux à la réussite sco-

### BIO

**Jean-Paul Delahaye** est inspecteur général honoraire, ex-DGESCO. Il est l'auteur de « *Exception consolante. Un grain de pauvre dans la machine* » (éd. Librairie du labyrinthe, 2021) et de « *L'école n'est pas faite pour les pauvres. Pour une école républicaine et fraternelle* » (éd. Le bord de l'eau, à paraître).



laire, il faut recruter médecins, infirmiers et assistants sociaux, poursuivre la revalorisation des bourses, soutenir les familles pour qu'elles y aient effectivement recours... Historiquement, notre système est organisé pour trier, sélectionner. Il faut casser le clivage social entre les filières, favoriser la mixité sociale. Cela suppose d'investir massivement pour réaliser la priorité au primaire car, en France, on marche sur la tête en dépensant bien plus pour le lycée que pour l'école. Les enfants de milieux populaires ont aussi besoin d'un bon temps scolaire, avec plus de matinées de classe, profitables aux apprentissages.

Et s'il faut évidemment faire accéder tous les enfants à une culture commune, il faut mieux reconnaître la culture populaire. Les enfants de milieu populaire « *ne sont pas rien* », ils savent des choses, trop souvent ignorées par l'école.

## OÙ SONT LES RÉSISTANCES À RÉFORMER L'ÉCOLE POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ?

**J-P. D. :** Pas seulement au niveau de l'institution scolaire. C'est plus un clivage dans la société entre celles et ceux dont les enfants réussissent et n'ont pas intérêt à ce que l'école change et les milieux populaires qu'on n'entend pas, qu'on invisibilise, qui ne pèsent pas sur les politiques publiques... Pour en sortir, il y a un préalable : réinstaller les enseignants dans leur dignité par une revalorisation à ne pas mégoter. Et un impératif, travailler à un diagnostic partagé sur l'école pour mettre d'accord les forces politiques républicaines sur les grands objectifs, d'une école plus égalitaire, afin d'installer une continuité qui enjambe les alternances. L'actuel gouvernement a plutôt tendance à considérer 2017 comme l'an 1 de l'éducation.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCK BROCK

“Des invariants de la pauvreté empêchent toujours trois millions d'enfants d'entrer sereinement dans les apprentissages.”



# LE STUDIO EST OUVERT

## PRENEZ VOTRE CLEF

Acteurs de l'éducation ? Demandez la Carte Louvre Éducation et Formation et bénéficiez d'un accès rapide au musée et au Studio, nouveau lieu de découverte et de création au cœur du Louvre : formations dédiées gratuites pour préparer votre visite, accompagner vos élèves et bâtir vos projets. La carte CLEF est gratuite ! Plus d'informations sur [louvre.fr/visiter](http://louvre.fr/visiter)



# LOUVRE

« **COMME NOUS,  
REJOIGNEZ LA CASDEN,  
LA BANQUE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE !** »

*Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick, Aurélie, agents de la Fonction publique*



PARTENAIRE PREMIUM

[casden.fr](https://casden.fr)



Retrouvez-nous chez

**BANQUE POPULAIRE**